

*Analyse des données du recensement Général
de la population et de l'habitat 2004
Province de Khénifra*

**N°3, Rue Mohamed ELMeknassi (V.N)-B.P/S35-Meknès-
Tél :035523593.Fax :035522243**

Sommaire

ERREUR ! IMPOSSIBLE D'OUVRIR LE FICHER RENVOYE A LA PAGE 3

INTRODUCTION	6
I. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	13
I.1. REPARTITION SPATIALE ET ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION :.....	13
<i>I.1.1.1 Evolution de la population provinciale par sexe :.....</i>	<i>15</i>
<i>I.1.2. Rythme différencié de l'évolution de la population de la province :</i>	<i>16</i>
<i>I.1.2.1. Accroissement démographique global :</i>	<i>16</i>
<i>I.1.2.2. Accroissement démographique annuel moyen :</i>	<i>17</i>
<i>I.1.4. Phénomène d'urbanisation :</i>	<i>18</i>
I.2. STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION :.....	20
<i>I.2.1. Répartition de la population provinciale par groupe d'âge et par sexe :</i>	<i>20</i>
<i>I.2.2. Rapport de masculinité :</i>	<i>23</i>
<i>I.2.3. Présentation de la population selon les groupes fonctionnels d'âge :.....</i>	<i>24</i>
I.3. STATUT MATRIMONIAL DE LA POPULATION :.....	26
<i>I.3.1. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial :.....</i>	<i>26</i>
<i>I.3.2. Répartition proportionnelle de la population par groupe d'âge, sexe et état matrimonial :.....</i>	<i>29</i>
<i>I.3.3. Taux de célibat à 55 ans selon le sexe et le milieu de résidence :</i>	<i>31</i>
<i>I.3.4. Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence :</i>	<i>33</i>
I.4. FECONDITE :	35
<i>I.4.1. Taux et indices synthétiques de fécondité par milieu de résidence :</i>	<i>35</i>
II. LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION	41
II.1. L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE :.....	41
<i>II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe :</i>	<i>41</i>

II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge :.....	43
II.1.3. La connaissance des langues :.....	44
II.1.3.1. Langues locales utilisées :	46
II.2. SCOLARISATION :.....	47
II.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans :.....	47
L'ACTIVITE ECONOMIQUE	53
III. L'ACTIVITE ECONOMIQUE	55
III.1.PARTICIPATION A L'ACTIVITE ECONOMIQUE :	55
III.1.1. Population selon le type d'activité :.....	55
III.1.2. Taux d'activité selon le milieu de résidence et le sexe :.....	58
III.2. POPULATION ACTIVE OCCUPEE SELON LA SITUATION DANS LA	
PROFESSION :.....	59
CHAPITRE IV	63
MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION.....	63
IV. MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION.....	65
IV.1. MENAGES ET CHEFS DE MENAGE :.....	65
IV.1.1. Effectif et taille des ménages :.....	65
IV.1.2. Caractéristiques des chefs de ménage :.....	67
IV.1.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence :67	
IV.1.2.2. Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge.....	69
IV.1.2.3. Taux d'analphabétisme des chefs de ménage :	70
IV.1.2.4. Niveau d'instruction des chefs de ménage.....	71
IV.2. CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES :	72
IV.2.1. Type de logement :.....	72
IV.2.2. Ancienneté des logements :.....	75
IV.2.3. Statut d'occupation :	76
IV.2.4. Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux	
d'occupation) :.....	79
IV.2.5. Equipement des logements :.....	81

<i>IV.2.6. Mode d'éclairage et d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution :.....</i>	<i>84</i>
<i>IV.2.6.1. Mode d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution :</i>	<i>84</i>
<i>IV.2.6.2. Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution :.....</i>	<i>86</i>
<i>IV.2.7. Mode d'évacuation des eaux usées :.....</i>	<i>87</i>
TABLEAUX ANNEXES	93

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 est le cinquième recensement réalisé au Maroc depuis l'accession du pays à l'indépendance, après ceux de 1960, 1971, 1982 et 1994.

Sur le plan méthodologique le RGPH 2004 présente plusieurs similitudes avec les recensements précédents aussi bien en ce qui concerne les modalités de collecte des données qu'en ce qui concerne le contenu des supports utilisés. Cependant, il se caractérise par plusieurs nouveautés surtout celles relatives, notamment à:

- L'introduction pour la première fois de supports cartographiques qui répondent aux exigences pressantes du système d'information géographique "SIG";
- L'adoption de questionnaires performants portant des champs qui facilitent une exploitation informatique très rapide. Cette dernière a permis, en effet de disposer d'un flux très important d'informations statistiques notamment la population légale en un temps record non atteint aux recensements précédents;
- Le recours aux nouvelles techniques de "La lecture automatique des données" donnant lieu à un dépouillement et une exploitation exhaustifs des différents supports de collecte d'une part et la diffusion rapide des résultats du recensement d'autre part.

Quant aux principaux objectifs assignés au recensement de 2004, qui au demeurant répondent aux attentes des différents utilisateurs de l'information statistique, ils peuvent être résumés comme suit :

- La détermination de la population légale à l'échelon national ainsi qu'au niveau de toutes les unités administratives du Royaume;
- La connaissance des différentes structures démographiques et socio-économiques de la population ;
- La constitution d'une base de sondage pour l'exécution des enquêtes post-censitaires, quelles soient démographiques ou socio-économiques ;

- La quantification du parc logement selon le type et les équipements de base, ainsi que la connaissance des conditions d'habitation des ménages.

Ce rapport qui représente la première publication au niveau provincial, explicite en détail l'ensemble de ces résultats analysés et comparés aux résultats obtenus lors des recensements précédents dans le souci de faire ressortir les tendances de la population marocaine sur les plans démographique, économique et social. Il sera ainsi question d'examiner :

- Les caractéristiques démographiques;
- Les caractéristiques de l'éducation;
- Les niveaux d'activité et l'emploi;
 - Les ménages et leurs conditions d'habitation.

CHAPITRE I

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

I. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Les caractéristiques démographiques de la population sont généralement appréhendées à travers son accroissement démographique, sa structure par âge, son statut matrimonial et son niveau de fécondité.

I.1. Répartition spatiale et accroissement démographique de la population :

Cette partie s'intéresse à l'évolution des effectifs de la population de la province de Khénifra, à son rythme d'évolution ainsi qu'à l'urbanisation¹ au niveau de cette province entre 1994 et 2004.

I.1.1 Evolution de la population entre les deux recensements :

La population légale de la province de Khénifra s'est établie au premier septembre 2004 à 511 538 habitants. Soit 23,9% de la population légale régionale contre 24,4% en 1994.

Tableau 1: Evolution de la population légale² de la province de Khénifra par milieu de résidence (1994-2004).

Désignation	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	urbain	Rural	Total
Province	219 168	245 893	465 061	269 930	241 608	511 538
Région	965 682	938 108	1 903 790	1 202 487	939 040	2 141 527
Nation	13 407 835	12 665 882	26 073 717	16 463 634	13 428 074	29 891 708
Province/ Région(%)	22,7	26,2	24,4	22,4	25,7	23,9
Province/Nation(%)	1,6	1,9	1,8	1,6	1,8	1,7

Source : RGPH 1994 et 2004

¹ L'urbanisation comprend aussi les agglomérations rurales classées en centres urbains à la veille du RGPH.

² La population légale est composée de la population municipale et de la population comptée à part.

Par milieu de résidence, la population urbaine s'est élevée à 269 930 habitants, soit environ 22,4% de la population urbaine régionale.

La population rurale, quant à elle, s'est établie à 241 608 habitants, soit 25,7% de la population rurale régionale.

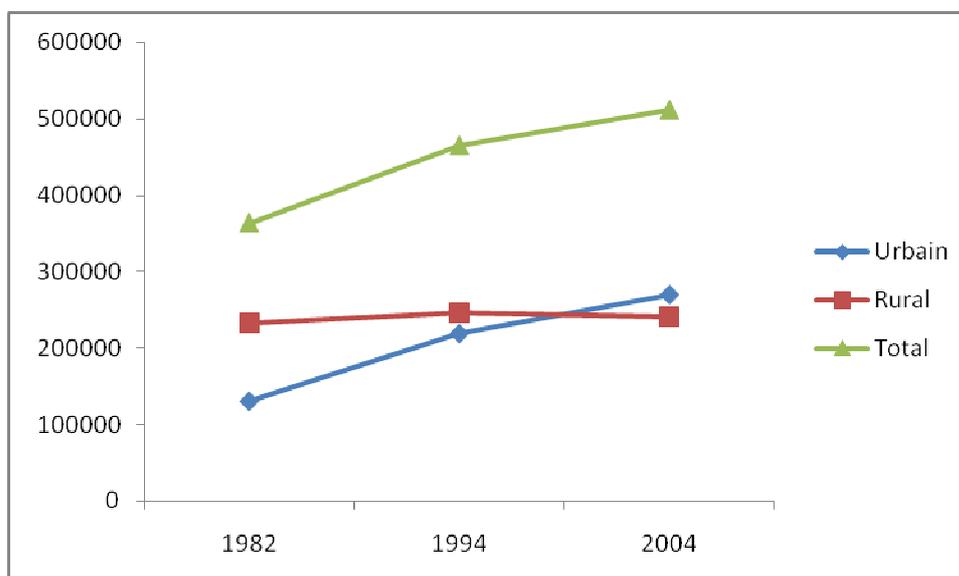
Toutefois, il est à signaler que durant la période intercensitaire, les parts de la population urbaine et rurale de la province ont baissé respectivement de 0,3 point (de 22,7% à 22,4%) et 0,5 point (de 26,2% à 25,7%).

La population totale provinciale, qui est passée de 465 061 à 511 538 habitants, a enregistré au cours de la période intercensitaire (1994/2004) une croissance globale de 46 477 personnes, soit annuellement un **plus** de 4 648 personnes.

En effet, la population urbaine est passée de 219 168 personnes en 1994 à 269 930 en 2004, soit une croissance globale de 50 762 personnes au moment où la population rurale a baissé de 245 061 à 241 608 (une baisse de 4285).

Ainsi, 100% des 46 477 personnes de plus qu'a connues cette province au premier septembre 2004 sont des citoyens.

Figure 1: Evolution de la population de la province de Khénifra par milieu de résidence (1982-1994-2004)



I.1.1.1 Evolution de la population provinciale par sexe :

Le tableau ci-dessous donne la répartition (en%) de la population de la province de Khénifra par sexe en 1994 et en 2004.

Tableau 2: Répartition (en %) de la population de la province de Khénifra par sexe.

Désignation	1994		2004	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Khénifra	49,9	50,1	49,0	51,0
Région	49,9	50,1	49,1	50,9
Nation	49,7	50,3	49,3	50,7

Source : RGPH 1994 et 2004.

Les données du tableau ci-dessus montrent qu'en 2004, la proportion de la population du sexe féminin demeure supérieure à celle du sexe masculin, aussi bien au niveau national (50,7% contre 49,3%) qu'aux niveaux régional (50,9% contre 49,1%) et provincial (51,0% contre 49,0%) en 2004.

Par ailleurs, durant la période intercensitaire 1994-2004, ces proportions ont connu une légère baisse pour le sexe masculin contre une légère hausse pour le sexe féminin.

I.1.2. Rythme différencié de l'évolution de la population de la province :

Le rythme d'évolution, mesuré par l'accroissement démographique global et l'accroissement démographique annuel moyen, est mis en relief dans la partie qui suit.

I.1.2.1. Accroissement démographique global :

L'évolution de la population est mesurée par le taux d'accroissement global enregistré depuis 1982 dans la province de Khénifra.

Tableau3: Taux d'accroissement global de la population(en %) par milieu de résidence (1982/1994 et 1994/2004).

Niveau	1982/1994			1994/2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Khénifra	67,5	5,6	27,9	23,2	-1,7	10,0
Région	54,2	5,9	25,9	24,5	0,1	12,5
Nation	53,8	8,2	27,7	22,6	6,2	14,6

Source : RGPH 1982, 1994 et 2004.

En termes d'accroissement démographique global, la population provinciale a enregistré entre les deux recensements 1994 et 2004 un taux de 10,0% contre 12,5% au niveau régional et 14,6% au niveau national, alors qu'ils étaient respectivement de 27,9%, 25,9% et 27,7% pour la période 1982-1994.

Par milieu de résidence, l'accroissement global élevé a été constaté en milieu urbain provincial, soit 23,2% contre une décroissance de 1,7% en milieu rural.

I.1.2.2. Accroissement démographique annuel moyen :

Le tableau ci-après, donne le niveau du taux d'accroissement démographique annuel moyen par milieu de résidence.

Tableau 4: Taux d'accroissement annuel moyen de la population (en %) par milieu de résidence (1982/1994 et 1994/2004).

Niveau	1982/1994			1994/2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Khénifra	4,4	0,5	2,1	2,1	-0,2	1,0
Région	3,7	0,5	1,9	2,2	0,0	1,2
Nation	3,6	0,6	2,0	2,1	0,6	1,4

Source : RGPH 1982, 1994 et 2004.

Calculé pour les deux périodes intercensitaires 1982-1994 et 1994-2004, le taux d'accroissement annuel moyen de la population provinciale a enregistré une baisse substantielle de 1,1 point en passant de 2,1% à 1,0% contre une baisse de 0,7 point au niveau régional et 0,6 point au niveau national.

Par milieu de résidence, le taux d'accroissement au niveau de la province, est de 2,1% en milieu urbain contre une décroissance de 0,2% en milieu rural.

I.1.3. Structure de la population par milieu de résidence :

Le tableau ci-dessous donne la répartition en 1994 et 2004(en pourcentage) de la population de la province de Khénifra par milieu de résidence.

Tableau 5: Répartition en pourcentage de la population de la province de Khénifra, la région Meknès-Tafilalet et la nation par milieu de résidence :

Désignation	1994		2004	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Khénifra	47,1	52,9	52,8	47,2
Région	50,7	49,3	56,2	43,8
Nation	51,4	48,6	55,1	44,9

Source :R.G.P.H 1994 et 2004.

L'examen des données du tableau ci-dessus montre que la population urbaine de la province de Khénifra a progressé considérablement durant la période intercensitaire 1994-2004 en passant de 47,1% en 1994 à 52,8% en 2004.

En dépit de cette progression, la comparaison des deux milieux laisse entrevoir que la province ne garde plus son caractère rural puisque 52,8% de la population provinciale vit dans le milieu urbain, soit une part qui reste inférieure à celle enregistrée au niveau régional (56,2%) et national(55,1%).

I.1.4. Phénomène d'urbanisation :

Le taux d'urbanisation est la part, en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale. Le tableau ci-après met en évidence l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire 1994-2004.

Tableau 6: Taux d'Urbanisation (en%) (1994-2004)

Désignation	Taux d'urbanisation (%)	
	1994	2004
Khénifra	47,1	52,8
Région	50,7	56,2
Nation	51,4	55,1

Source : RGPH 1994 et 2004.

Les données du tableau ci-dessus révèlent qu'en 2004, le taux d'urbanisation au niveau de la province de Khénifra est inférieur à celui enregistré au niveau régional et national (52,8% contre respectivement 56,2% et 55,1%).

Quant à l'étude de l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire, elle fait ressortir que le rythme d'urbanisation au niveau de cette province est supérieur à celui constaté aux niveaux régional et national.

Il a ainsi enregistré un accroissement notable de 5,7 points durant cette décennie par comparaison à son niveau en 2004, contre 5,5 enregistrée au niveau de la région et 3,7 points seulement à l'échelle nationale.

I.2. Structure par âge et sexe de la population :

Ce paragraphe traite la répartition de la population provinciale ainsi que le rapport de masculinité de la population par groupe d'âge et par sexe.

I.2.1. Répartition de la population provinciale par groupe d'âge et par sexe :

Le tableau 8 présente les effectifs et les fréquences pour chaque sexe à part en 2004 selon les groupes quinquennaux d'âges.

Tableau7: Répartition de la population municipale ³ de la province selon les groupes d'âge et le sexe au RGPH 2004

Groupes d'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Groupes quinquennaux d'âges						
00 - 04 ans	23 763	23 118	46 881	4,7	4,5	9,2
05 - 09 ans	25 430	24 657	50 087	5,0	4,8	9,8
10 - 14 ans	28 748	27 577	56 325	5,6	5,4	11,0
15 - 19 ans	28 013	27 449	55 462	5,5	5,4	10,9
20 - 24 ans	24 885	27 330	52 215	4,9	5,4	10,2
25 - 29 ans	20 499	23 144	43 643	4,0	4,5	8,6
30 - 34 ans	17 922	20 168	38 090	3,5	4,0	7,5
35 - 39 ans	14 273	16 915	31 188	2,8	3,3	6,1
40 - 44 ans	13 758	16 466	30 224	2,7	3,2	5,9
45 - 49 ans	11 810	12 045	23 855	2,3	2,4	4,7
50 - 54 ans	10 663	11 069	21 732	2,1	2,2	4,3
55 - 59 ans	6 604	6 707	13 311	1,3	1,3	2,6
60 - 64 ans	6 830	7 951	14 781	1,3	1,6	2,9
65 - 69 ans	5 053	4 481	9 534	1,0	0,9	1,9
70 - 74 ans	5 077	5 051	10 128	1,0	1,0	2,0
75 ans et plus	6381	5 791	12 172	1,3	1,1	2,4
ND	117	137	254	---	---	---
Grands groupes d'âges						
00 - 14 ans	77 941	75 352	153 293	15,3	14,8	30,1
15 - 59 ans	148 427	161 293	309 720	29,1	31,6	60,7
60 ans et plus	23 341	23 274	46 615	4,6	4,6	9,1
ND	117	137	254	---	---	---
Total	249 826	260 056	509 882	49,0	51,0	100

Source : RGPH 2004.

Le tableau montre que presque le 1/5 de la population provinciale est âgée de moins de 9 ans.

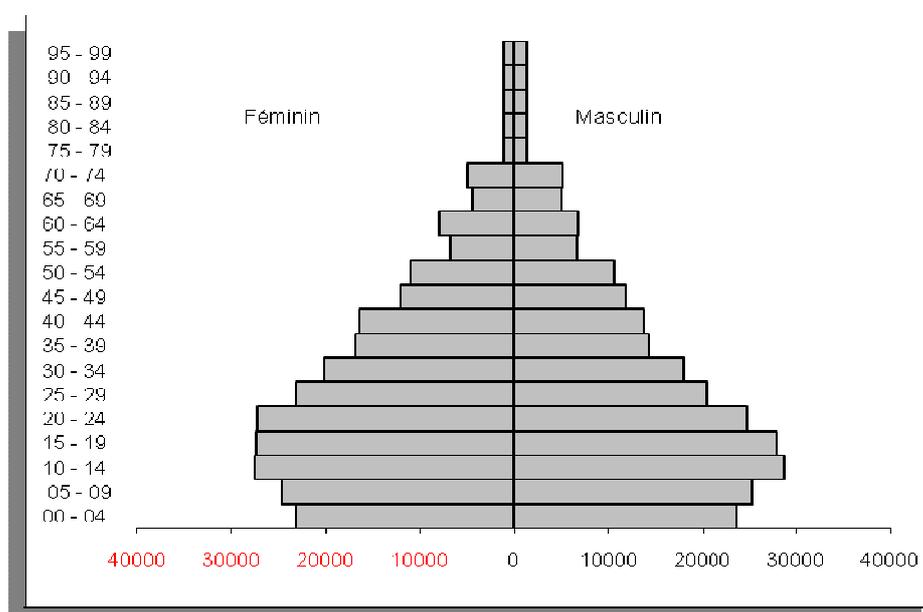
³ La population municipale ne comprend pas la population comptée à part.

Quant à la population de la tranche d'âges 10-24 ans, elle représente 32,1% de la province.

Par ailleurs, la population du 3ème âge (60 ans et plus) constitue 9,1% de l'ensemble de la population provinciale contre respectivement 30 % et 60,7% pour les groupes d'âges 0-14 et 15-59 ans.

Pour mieux illustrer cette répartition, il convient de prospecter l'allure de la pyramide des âges obtenue à cet égard.

Figure 2: Pyramide des âges de la population de la province de Khénifra au RGPH 2004



Une lecture succincte de la pyramide des âges révèle un rétrécissement de la base accompagné d'un élargissement au niveau des âges variant entre 10 et 24 ans (Sauf pour le sexe masculin au groupe 20-24 ans qui connaît un rétrécissement). Ce qui pourrait augurer d'un vieillissement de la population à moyen terme.

Ce phénomène résulte des mutations démographiques profondes que connaît la population de notre pays depuis plusieurs décennies.

Il a été amorcé sous l'effet de la baisse soutenue du niveau de la fécondité et l'augmentation progressive de l'espérance de vie aussi bien au niveau urbain qu'au niveau rural.

I.2.2.Rapport de masculinité⁴ :

Il est défini en tant que rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins. Le tableau ci-après en donne les résultats.

Tableau 8: Rapport de masculinité par milieu de résidence (1994-2004).

	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Khénifra	94,0	105,1	99,7	90,5	102,7	96,0
Région	98,0	101,2	99,6	94,0	99,7	96,5
Nation	98,6	99,4	99,0	96,4	98,4	97,3

Source : RGPH 1994 et 2004.

Les résultats du RGPH 2004 montrent que le rapport de masculinité, au niveau de la province, est passé de 99,7 en 1994 à 96,0 en 2004. Ce rapport est légèrement inférieur à celui enregistré au niveau régional (96,5) et national (97,3).

⁴ Le rapport de masculinité est l'effectif des hommes rapporté à celui des femmes, exprimé en nombre d'hommes pour cent femmes dans une population.

Tableau 9: Rapport de masculinité⁵ par grand groupe d'âges (2004).

Niveau	0-14 ans	15-59 ans	60 ans et plus	Total
Khénifra	103,4	92,0	100,3	96,0
Région	103,5	93,3	95,7	96,5
Maroc	103,4	95,2	91,1	97,3

Source : RGPH 2004.

Au niveau de la province, le rapport de masculinité est favorable aux hommes pour le groupe d'âge 0-14 ans, avec 103,4 hommes pour 100 femmes. Ce rapport est de 103,5 au niveau régional contre 103,4 au niveau national.

Cette tendance est inversée pour le groupe d'âges 15-59 ans avec 92,0 et légèrement favorable aux hommes pour 60 ans et plus, avec un rapport de masculinité de 100,3 contre respectivement 93,3 et 95,7 au niveau régional (95,2 et 91,1 au niveau national).

I.2.3. Présentation de la population selon les groupes fonctionnels d'âge :

Le tableau suivant résume la structure de la population provinciale par groupe fonctionnel d'âge (0-6 ans, 7-12 ans, 15-59 ans et 60 ans et plus).

⁵ Le rapport de masculinité :c'est l'effectif des hommes rapporté à celui des femmes, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes dans une population.

Tableau10: Répartition (en %) de la population selon les groupes fonctionnels d'âge et le milieu de résidence (1994 et 2004).

Groupes fonctionnels d'âge	Urbain		Rural		Total	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
0-6 ans (âge préscolaire)		12,5		14,0		13,2
7-12 ans (âge scolaire)		11,7		12,8		12,2
15-59 ans (âge d'activité)		62,6		58,7		60,7
60 ans et plus (troisième âge)		8,7		9,6		9,1

Source : RGPH 2004.

L'étude de la structure par groupe fonctionnel d'âge de la population provinciale, montre que la population en âge préscolaire (0-6 ans) s'est établie à 13,2%.

Par milieu de résidence, ce taux est de l'ordre de 12,5% en milieu urbain et 14,0% en milieu rural.

Quant à la part de la population en âge scolaire (7-12 ans), elle est de l'ordre de 12,2% (62 206 enfants), 11,7% en milieu urbain contre 12,8% en milieu rural.

Concernant les personnes en âge d'activité (15-59 ans), il est à constater que leur part a progressé, en passant de 55,1% en 1994 à 60,7% (309 720 personnes) en 2004. Cette évolution a touché les deux milieux, soit 3,9 points de plus en milieu urbain et 6,7 points de plus en milieu rural.

Pour la dernière tranche, dite population du troisième âge (60 ans et plus) sa proportion s'est accrue de 1 point en passant de 8,1% en 1994 à 9,1% en 2004.

I.3. Statut matrimonial de la population :

Le statut matrimonial est la situation d'une personne vis-à-vis du mariage. Quatre états matrimoniaux ont été prévus par le recensement à savoir : marié, célibataire, veuf et divorcé.

I.3.1. Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial :

La répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial indique une prédominance des personnes vivant en union conjugale, aussi bien au niveau provincial qu'aux niveaux national et régional. Le tableau suivant en donne les détails.

Tableau 11: Répartition (%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe (1994-2004).

	Sexe	1994				2004			
		Célibat	Mariés	Divorcés	veufs	Célibat	Mariés	Divorcés	veufs
Khénifra	Masculin	43,0	53,9	2,0	1,2	42,0	55,6	1,4	1,0
	Féminin	24,8	57,9	6,5	10,8	27,4	56,0	5,7	10,9
	Total	33,7	55,9	4,3	6,1	34,5	55,8	3,6	6,1
Région	Masculin	44,4	53,3	1,3	1,1	44,3	53,8	1,0	1,0
	Féminin	28,9	55,8	4,9	10,5	31,1	53,7	4,6	10,5
	Total	36,4	54,6	3,1	5,9	37,5	53,8	2,9	5,9
Nation	Masculin	45,4	52,8	0,8	1	45,7	52,7	0,7	0,9
	Féminin	31,9	54,8	3,3	10	34	52,8	3,1	10,1
	Total	38,5	53,8	2,1	5,6	39,7	52,7	2,0	5,6

Source : RGPH 1994 et 2004.

Au niveau provincial, la proportion des personnes mariées en 2004 est de 55,8%, celle des célibataires 34,5% et celle des désunis 9,7%. Ces proportions sont respectivement de 53,8%, 37,5%, 8,8% au niveau régional et de 52,7%, 39,7% et 7,6% au niveau national.

Entre 1994 et 2004, les proportions des mariés et des célibataires sont passées respectivement de 55,9% à 55,8% et de 33,7% à 34,5%.

Quant aux proportions des divorcées, elles sont passées de 4,3% à 3,6% alors que les veufs ont gardé la même structure.

Par sexe et en 2004, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (42,0%) que chez les femmes (27,4%). Celle des mariés est presque la même pour les deux sexes (55,6% pour les hommes et 56,0% pour les femmes). Par contre, le pourcentage des unions rompues touche beaucoup plus les femmes (10,9% des veuves et 5,7% des divorcées) que les hommes (1,0% des veufs et 1,4% des divorcés). En effet, les hommes se remarient plus souvent après un divorce ou lorsqu'ils perdent leur conjointe.

Figure 3: Répartition (%) de la population provinciale âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe (2004).

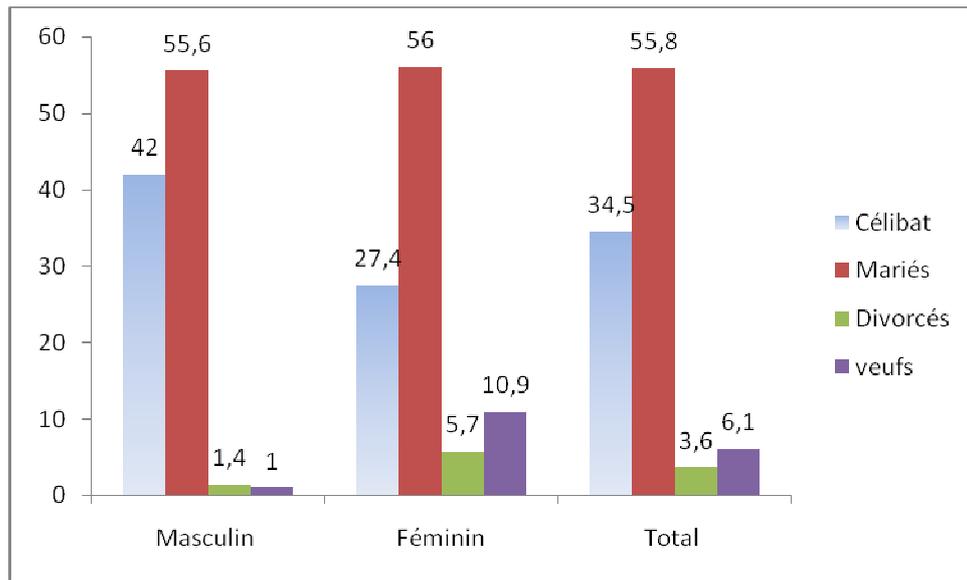


Tableau12: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (2004)

Désignation	Milieu	Célibataires	Mariés	Divorcés	veufs
Khénifra	Urbain	36,3	52,6	4,5	6,6
	Rural	32,4	59,5	2,5	5,6
	Total	34,5	55,8	3,6	6,1
Région	Urbain	38,7	52,0	3,1	6,1
	Rural	35,8	56,1	2,5	5,6
	Total	37,5	53,8	2,9	5,9
Nation	Urbain	41,0	50,9	2,4	5,6
	Rural	37,9	55,2	1,3	5,6
	Total	39,7	52,8	2,0	5,6

Source : RGPH 2004

Par milieu de résidence, on constate que la part des célibataires est relativement importante en milieu urbain, 36,3% au niveau provincial, 38,7% au niveau régional et 41% au niveau national contre respectivement 32,4% ; 35,8% et 37,9% en milieu rural.

I.3.2. Répartition proportionnelle de la population par groupe d'âge, sexe et état matrimonial :

La répartition en pourcentage de la population par groupe d'âge, sexe et état matrimonial en 2004 est résumée dans le tableau suivant.

Tableau13: Répartition (%) proportionnelle de la population par groupe d'âge, sexe et état matrimonial (2004)

Groupes d'âge	Sexe	Célibataire	Marié	Divorcé	Veuf	Total
15-19 ans	Masculin	98,9	1,1	0,0	0,0	100,0
	Féminin	84,0	15,0	1,0	0,1	100,0
	Total	91,5	8,0	0,5	0,0	100,0
20-24 ans	Masculin	86,7	12,7	0,5	0,0	100,0
	Féminin	49,6	46,3	3,9	0,2	100,0
	Total	67,3	30,3	2,3	0,1	100,0
25-29 ans	Masculin	58,8	39,7	1,4	0,1	100,0
	Féminin	29,8	63,2	6,1	0,9	100,0
	Total	43,4	52,1	3,9	0,5	100,0
30- 34 ans	Masculin	32,4	65,5	2,0	0,1	100,0
	Féminin	18,7	72,1	7,5	1,7	100,0
	Total	25,1	69,0	4,9	1,0	100,0
35-39 ans	Masculin	16,7	80,9	2,2	0,2	100,0
	Féminin	10,2	79,0	7,7	3,2	100,0
	Total	13,2	79,8	5,2	1,8	100,0
40-44 ans	Masculin	8,7	89,1	1,8	0,3	100,0
	Féminin	5,6	79,4	8,2	6,8	100,0
	Total	7,0	83,8	5,3	3,9	100,0
45-49 ans	Masculin	4,2	93,4	1,9	0,5	100,0
	Féminin	2,9	77,8	7,7	11,7	100,0
	Total	3,5	85,5	4,8	6,1	100,0
50-54 ans	Masculin	2,7	94,5	2,0	0,8	100,0
	Féminin	1,4	72,3	7,6	18,7	100,0
	Total	2,1	83,2	4,8	9,9	100,0
55-59 ans	Masculin	2,2	95,0	1,7	1,1	100,0
	Féminin	0,7	67,3	6,4	25,6	100,0
	Total	1,5	81,0	4,0	13,5	100,0
60-64 ans	Masculin	1,9	94,1	2,0	2,0	100,0
	Féminin	0,5	56,2	6,3	36,9	100,0
	Total	1,2	73,7	4,4	20,8	100,0
65-69 ans	Masculin	1,3	94,0	1,5	3,3	100,0
	Féminin	0,3	46,7	6,1	46,9	100,0
	Total	0,8	71,7	3,7	23,8	100,0
70-74 ans	Masculin	2,3	90,3	1,9	5,5	100,0
	Féminin	0,6	31,4	6,1	61,9	100,0
	Total	1,4	60,9	4,0	33,7	100,0
75 et plus	Masculin	3,6	82,1	2,3	12,0	100,0
	Féminin	1,9	15,8	5,7	76,6	100,0
	Total	2,8	50,6	3,9	42,7	100,0

Source : RGPH 2004.

Le tableau ci-dessus montre que les proportions des célibataires baissent avec l'âge, à un rythme qui diffère selon les deux sexes.

Quant aux proportions des personnes mariées des deux sexes, elles enregistrent une hausse continue jusqu'à 59 ans pour les hommes, alors qu'elles commencent à baisser à partir de 45 ans pour les femmes au profit essentiellement des veuves.

I.3.3. Taux de célibat à 55 ans⁶ selon le sexe et le milieu de résidence :

Il s'agit approximativement de la part des personnes qui terminent leur vie dans le célibat.

Tableau14: Taux de célibat à 55 ans(en pourcentage) au niveau delaprovince de Khénifra selon le sexe et le milieu de résidence (1994-2004).

Sexe	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	2,6	1,8	2,2	2,7	2,3	2,5
Féminin	0,2	0,1	0,2	1,5	0,5	1,1
Total	1,3	1,0	1,1	2,1	1,4	1,8

Source : RGPH 1994 et 2004.

Au niveau provincial, le taux de célibat a augmenté légèrement entre les deux derniers recensements en passant de 1,1% en 1994 à 1,8% en 2004.

Toutefois, ces chiffres cachent des différences entre les deux milieux de résidence et entre les deux sexes.

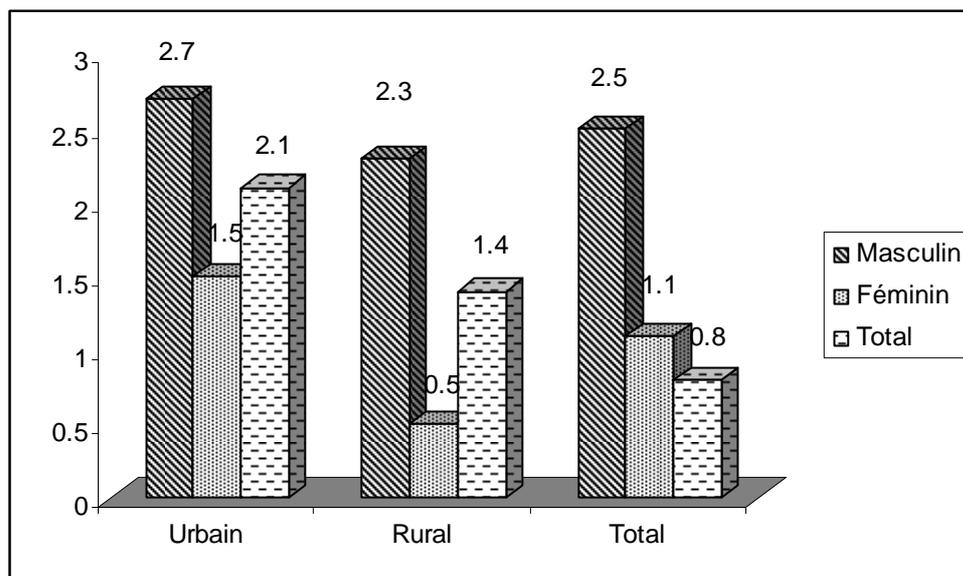
Par milieu de résidence, ce taux n'est que de 1,4% en milieu rural contre 2,1% en milieu urbain.

⁶ Il s'agit ici approximativement du célibat définitif.

Par sexe, le taux de célibat des hommes dépasse celui des femmes, soit 2,5% contre 1,1%.

Ainsi, il faut signaler que le taux de célibat au niveau provincial est inférieur à celui enregistré au niveau régional et national (1,8% contre respectivement 2,3% et 3%).

Figure 4: Taux de célibat (en pourcentage) à 55 ans chez les habitants de la province de Khénifra au RGPH 2004 selon le sexe et le milieu de résidence.



I.3.4. Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence :

L'âge moyen au premier mariage est l'âge moyen d'entrée en première union dans les conditions de l'année du recensement. Les résultats relatifs à ce sujet sont consignés dans le tableau ci-après.

Tableau15: Age moyen au premier mariage(population de 15 ans et plus) selon le sexe et le milieu de résidence (1994-2004).

	Sexe	1994			2004		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Khénifra	Masculin	29,8	26,5	28,2	31,3	27,8	29,5
	Féminin	24,2	21,3	22,7	25,7	23,0	24,6
	Total	26,8	23,8	25,3	28,2	25,5	26,9
Région	Masculin	30,4	27,6	29,1	32,0	29,1	30,8
	Féminin	25,5	22,8	24,2	26,4	24,3	25,6
	Total	27,9	25,2	26,5	29,1	26,8	28,1
Nation	Masculin	31,2	28,3	30,0	32,2	29,5	31,2
	Féminin	26,9	24,2	25,8	27,1	25,5	26,3
	Total	29,0	26,2	27,8	29,5	27,5	28,7

Source : RGPH 1994 et 2004.

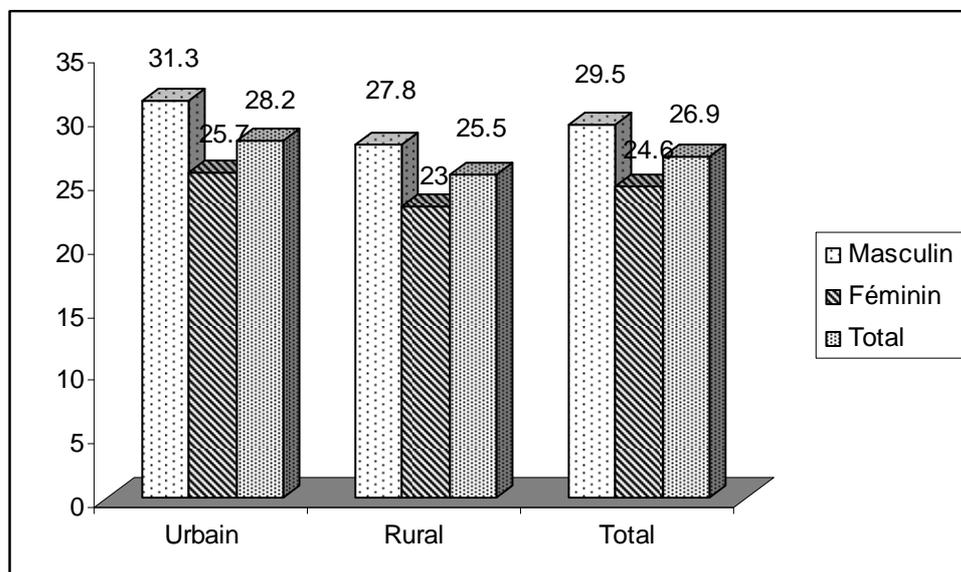
Au niveau provincial, l'âge moyen au premier mariage a sensiblement augmenté entre les deux derniers recensements en passant de 25,3 ans à 26,9 ans. Ces taux sont respectivement de 26,5 et 28,1 ans au niveau régional (contre 27,8 et 28,7 ans au niveau national).

Par ailleurs, la lecture des données du RGPH 2004 dévoile des disparités entre les milieux de résidence et le sexe.

En effet, les ruraux par rapport aux citadins se marient à un âge précoce, (soit une différence de 2,7 ans) avec des âges respectifs 25,5 et 28,2 ans contre 26,8 et 29,1 ans au niveau régional.

Cependant, par sexe, les femmes se marient plus tôt que les hommes, 24,6 ans contre 29,5 ans (un écart de 4,9 ans) au niveau provincial et 25,6 contre 30,8 ans au niveau régional.

Figure 5: Age moyen au premier mariage des habitants de la province (population âgée de 15ans et plus) en 2004 selon le milieu de résidence et le sexe :



I.4. Fécondité :

I.4.1. Taux et indices synthétiques de fécondité par milieu de résidence :

L'indice synthétique de fécondité (ISF) est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde.

Il constitue un élément essentiel de l'accroissement naturel de la population.

Le tableau ci-après donne l'évolution des taux de fécondité (TF⁷) par groupe d'âge et de l'indice synthétique de fécondité (ISF) selon le milieu de résidence.

⁷ C'est le nombre des naissances vivantes pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans durant une année donnée.

Tableau16 : Evolution des taux de Fécondité par groupe d'âge et de l'Indice Synthétique de Fécondité(ISF⁸) selon le milieu de résidence (1994-2004).

Groupes d'âges	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19 ans	19,6	34,9	27,8	12,0	23,2	17,5
20-24 ans	101,2	140,2	118,9	79,6	126,0	101,3
25-29 ans	121,7	214,1	163,3	99,6	139,8	117,4
30-34 ans	127,9	153,3	139,2	96,4	130,4	110,0
35-39 ans	86,9	111,5	98,6	61,2	86,6	70,9
40-44 ans	25,8	60,3	41,8	26,8	38,6	31,5
45-49 ans	7,3	42,1	24,6	6,7	15,6	10,5
ISF Provincial	2,5	3,8	3,1	1,9	2,8	2,3
ISF Régional	2,5	4,0	3,1	2,0	2,9	2,3
ISF National	2,6	4,3	3,3	2,1	3,1	2,5

Source : RGPH 1994 et 2004

⁸ C'est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde si les conditions de procréation du moment sont maintenues.

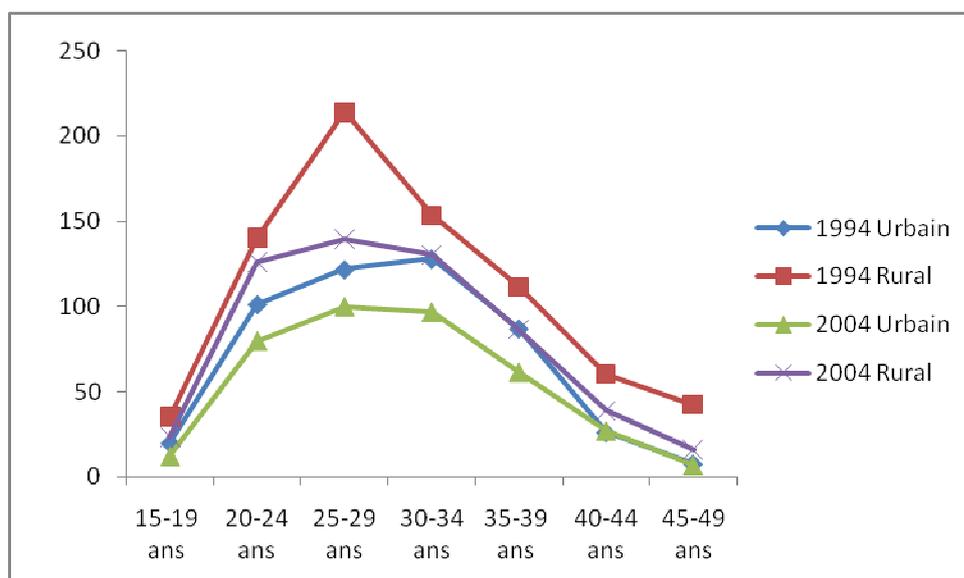
Au niveau provincial, l'indice synthétique de fécondité s'est établi à 2,3 en 2004, soit un niveau similaire à celui enregistré au niveau régional. Toutefois, il est inférieur à celui constaté au niveau national (2,5).

Par milieu de résidence, on relève un écart considérable dans la mesure où cet indice est de 2,8 enfants en milieu rural contre 1,9 seulement en milieu urbain.

Autrement dit, durant la décennie 1994-2004, cet indice a baissé de 1 point en milieu rural (de 3,8 à 2,8) et de 0,6 point en milieu urbain (de 2,5 à 1,9).

L'indice synthétique de fécondité a enregistré également une baisse similaire à celle constatée au niveau régional et national, soit 0,8 point durant cette période.

Figure 6: Taux de fécondité des femmes de la province selon le milieu de résidence (RGPH 1994 et 2004).



CHAPITRE II
LES CARACTERISTIQUES
DE L'EDUCATION

II. LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

L'aptitude à lire et à écrire des langues précises, ainsi que le niveau de scolarisation, deux indicateurs importants de l'éducation, sont traitées dans ce chapitre.

II.1. L'aptitude à lire et à écrire :

Elle est saisie à travers le taux d'analphabétisme, la connaissance des langues et les langues locales utilisées.

II.1.1. Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe :

Le taux d'analphabétisme est calculé en rapportant l'effectif de la population analphabète âgée de 10 ans et plus à la population totale. Il est établi ci-après par sexe et par milieu de résidence.

Un alphabète⁹ est une personne capable de lire et écrire à la fois un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne.

⁹ Définition adoptée par le Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

Tableau17: Taux d'analphabétisme (en%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence (1994-2004).

Milieu	Sexe	Khénifra		Région		Nation	
		1994	2004	1994	2004	1994	2004
Urbain	Masculin	29,8	25,3	24,5	19,2	25,0	18,8
	Féminin	57,1	49,6	50,4	41,7	49,0	39,5
	Total	44,2	38,2	37,9	30,9	37,0	29,4
Rural	Masculin	71,9	57,8	54,9	43,4	61,0	46,0
	Féminin	91,4	80,3	84,0	69,9	89,0	74,5
	Total	81,4	68,9	69,4	56,7	75,0	60,5
Total	Masculin	52,3	41,1	39,4	29,8	41,0	30,8
	Féminin	74,0	63,4	66,1	53,6	67,0	54,7
	Total	63,3	52,5	53,0	42,0	55,0	43,0

Source : RGPH 1994 et 2004.

D'après les données du RGPH 2004, 216 780 personnes âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne pas savoir ni lire ni écrire au niveau de la province de Khénifra, ce qui y évalue le taux d'analphabétisme à 52,5%, contre 63,3% en 1994.

Une baisse de l'ordre de 10,8 points due aux efforts déployés dans le but d'éradiquer ce fléau au niveau national comme au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume.

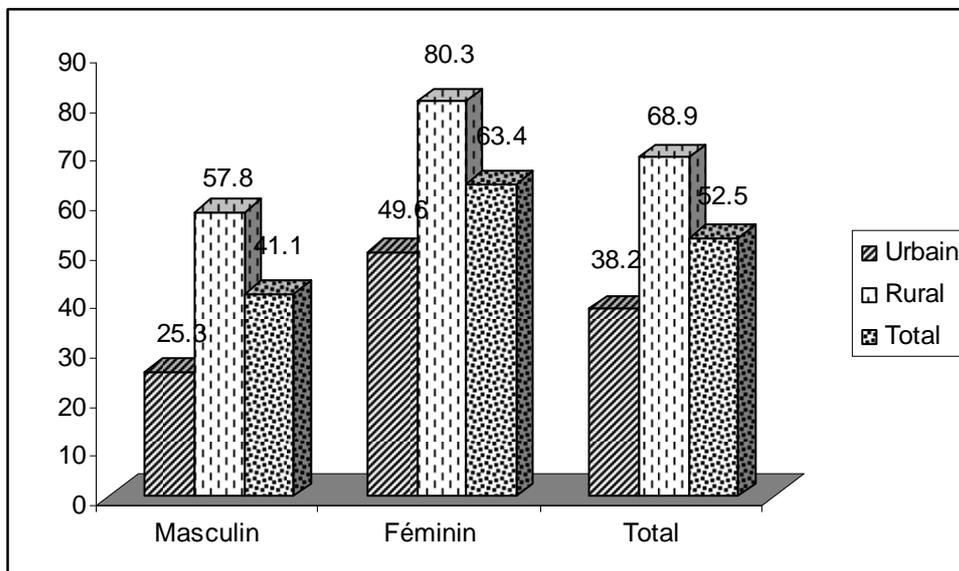
A signaler toutefois, que le taux d'analphabétisme est de 42% au niveau régional et de 43% au niveau du Royaume.

L'examen de ce taux par milieu de résidence montre que malgré les efforts déployés, l'analphabétisme persiste encore plus en milieu rural, avec un taux de 68,9% contre 38,2% en milieu urbain, soit un écart de 30,7 points.

L'analyse par sexe, montre que la femme reste encore touchée par ce phénomène, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les taux

enregistrés à ce sujet sont de 49,6% pour les femmes contre 25,3% chez les hommes en milieu urbain et de 80,3% pour les femmes contre 57,8% pour les hommes ruraux.

Figure 7: Taux d'analphabétisme(En pourcentage) dans la province de Khénifra selon le sexe et le milieu de résidence (RGPH de 2004).



II.1.2. Taux d'analphabétisme selon le sexe et l'âge :

Les taux d'analphabétisme (en%) selon les grands groupes d'âges concernés sont résumés dans le tableau ci-après :

Tableau18: Taux d'analphabétisme (en%) dans la province de Khénifra selon les grands groupes d'âges et le sexe.

Groupe d'âges	1994			2004		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
10-14 ans	33,4	50,5	41,8	13,0	23,4	18,1
15-24 ans	36,8	59,9	48,1	26,4	46,4	36,6
25-34 ans	50,7	76,6	64,6	37,0	62,7	50,6
35-49 ans	62,5	88,5	76,6	52,1	80,2	67,1
50ans et plus	86,2	98,8	92,4	73,2	94,9	84,1
Province	52,3	74,0	63,3	41,1	63,4	52,5
Région	39,4	66,1	53,0	29,8	53,6	42,0
Nation	41,0	67,0	55,0	30,8	54,7	43,0

Source : RGPH 1994 et 2004.

Il ressort du tableau ci-dessus que le taux d'analphabétisme augmente avec l'âge pour atteindre un maximum chez la génération âgée de plus de 50 ans, soit 84,1% au niveau provincial ; 76,1% au niveau régional et 74,3% au niveau national.

L'évolution de ce taux durant la période intercensitaire (1994/2004) révèle une baisse aussi bien pour les deux sexes que pour tous les groupes d'âges, notamment pour 10-14 ans et 25-34 ans, pour lesquels il a atteint respectivement 23,7 et 14 points.

Il est à constater que le taux d'analphabétisme chez les filles dépasse de plus de 20 points celui enregistré chez les garçons sauf pour le groupe d'âge 10-14 ans où l'écart n'est que de 10,4 points.

II.1.3. La connaissance des langues :

Les langues lues et écrites par la population, pour les niveaux régional et national sont données par le tableau ci-après.

Tableau19: Répartition de la population âgée de 10 ans et plus (en%) selon les langues lues et écrites et le sexe (2004).

Langues lues et écrites	Khénifra			Région			Nation		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Néant	41,4	63,4	52,5	29,8	53,6	42,0	30,8	54,7	43,0
Arabe seul	15,1	9,4	12,2	18,1	12,6	15,3	22,2	12,6	17,3
Arabe et français	33,3	21,0	27,0	39,7	26,2	32,8	35,9	24,9	30,3
Autres	10,5	6,2	8,3	12,3	7,6	9,9	11,1	7,9	9,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2004.

Au niveau provincial, 27% de la population âgée de 10 ans et plus lisent et écrivent l'arabe et le français, 12,2% lisent et écrivent l'arabe seulement et 8,3% lisent et écrivent d'autres langues.

Ces proportions sont respectivement de 32,8%, 15,3% et 9,9% au niveau régional contre 30,3%, 17,3% et 9,4% au niveau national.

Selon le sexe, la proportion des hommes qui lisent et écrivent des langues est supérieure à celle enregistrée chez les femmes. Cette situation est vérifiée aussi bien pour le niveau provincial que pour les niveaux régional et national.

Au niveau de la province de Khénifra, 15,1% des hommes contre 9,4% des femmes lisent et écrivent l'arabe seule, 33,3% contre 21,0% lisent et écrivent l'arabe et le français et 10,5% contre 6,2% des femmes lisent et écrivent d'autres langues.

II.1.3.1. Langues locales utilisées :

Le recensement de 2004 s'est intéressé aux différentes langues locales utilisées par les populations à savoir, l'arabe et l'amazigh. Le tableau ci-après en donne les résultats obtenus.

Tableau20: Répartition de la population (en%) selon la Langue locale utilisée et le sexe (2004).

Langues locales	Khénifra			Région			Nation		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Arabe seule	25,2	25,0	25,1	53,6	53,3	53,5	71,8	71,6	71,7
Amazigh	74,8	75,0	74,9	46,4	46,7	46,5	28,2	28,4	28,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004.

En ce qui concerne l'utilisation de la langue amazighe, le tableau ci-dessus montre que 74,9% de la population provinciale utilise la langue amazighe (Tachalhit, Tarifit et Tamazighte) dans leur vie quotidienne contre 46,5% au niveau régional et 28,3% seulement au niveau national.

II.2. Scolarisation :

Le niveau culturel de la population est appréhendé en calculant le taux de scolarisation aux âges concernés.

II.2.1. Taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans :

C'est le rapport des enfants scolarisés âgés de 8 à 13 ans, soit 7-12 ans au début de l'année scolaire 2003-2004 à l'effectif des enfants appartenant à cette même tranche d'âge (8 à 13 ans).

Tableau 21 : Taux de scolarisation (en%) des enfants âgés de 7-12 ans selon le sexe et le milieu de résidence (2004).

Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	92,2	67,1	79,8
Féminin	90,8	52,1	71,7
Total province	91,5	59,7	75,8
Total région	91,9	72,3	82,7

Source : RGPH 2004.

Il résulte du tableau ci-dessus que le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans pour l'année scolaire 2003-2004, s'est établi à 75,8% au niveau provincial contre 82,7% au niveau régional et 80% au niveau national.

L'analyse par milieu de résidence montre que le taux enregistré en milieu rural de la province (59,7%) est inférieur à celui enregistré en milieu urbain (91,5%).

Par sexe, l'écart entre les taux de scolarisation enregistrés est très accentué en milieu rural (67,1% pour les hommes contre 52,1% pour les femmes) soit une différence de 15 points contre 1,4 point dégagé seulement en milieu urbain.

II.2.2. Population selon le niveau d'étude :

La répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence est illustré dans le tableau ci-après :

Tableau 22 : Répartition (en pourcentage) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence (2004).

Niveau d'étude	Khénifra			Région			Nation		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Néant	38,4	68,7	52,6	31,1	56,2	41,9	29,5	59,8	42,7
Préscolaire	1,8	1,3	1,5	1,6	1,3	1,5	2,3	3,3	2,7
Primaire	24,9	19,2	22,3	28,3	27,4	27,9	28,0	25,3	26,8
Collégial	17,3	7,4	12,7	18,7	10,3	15,1	18,8	7,9	14,0
Secondaire	11,5	2,4	7,3	12,8	3,3	8,7	13,4	2,6	8,7
Supérieur	6,0	0,9	3,6	7,5	1,5	4,9	8,0	1,1	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004.

Le tableau ci-dessus montre que 52,6% de la population provinciale âgée de 10 ans et plus n'a reçu aucune instruction (38,4% en milieu urbain et 68,7% en milieu rural). Au niveau régional, ces valeurs sont respectivement de 41,9%(31,1% et 56,2%) contre 42,7%(29,5% et 59,8%) au niveau national.

Il est à signaler qu'au niveau provincial, et abstraction faite des personnes qui n'ont reçu aucune instruction, le primaire vient en tête avec 22,3% de la population concernée suivi par le collégial avec 12,7% et le secondaire avec 7,3%. La proportion de la population ayant un niveau préscolaire est de 1,5% et celle du supérieur est de 3,6%.

Figure 8: Répartition (en %) de la population provinciale âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence au RGPH 2004.

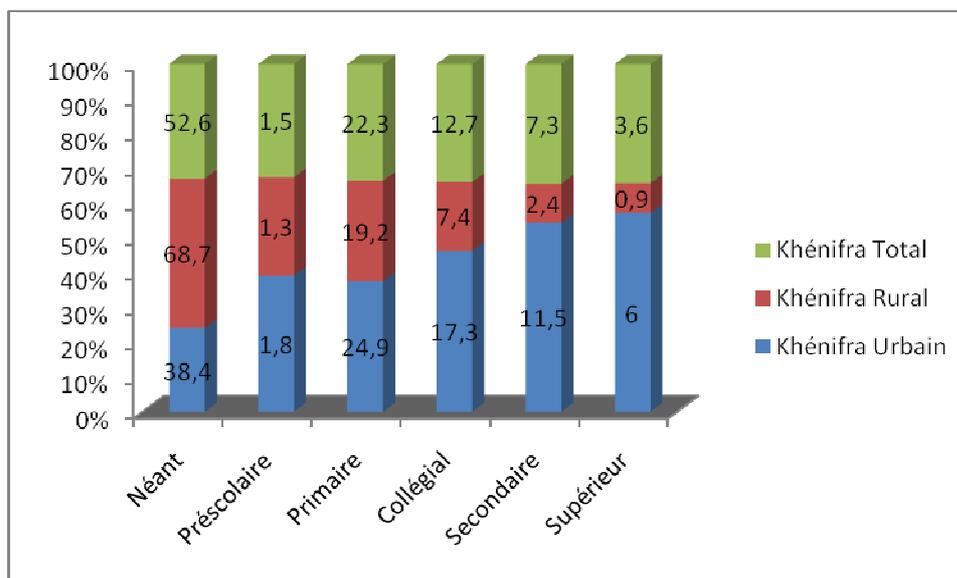


Tableau 23: Répartition (%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le sexe (2004).

Niveau d'étude	Khénifra			Région			Nation		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Préscolaire	2,8	0,4	1,5	2,6	0,4	1,5	5,1	0,5	2,7
Primaire, collégial et secondaire	51,1	33,9	42,2	61,4	42,4	51,7	58,6	40,9	49,5
Supérieur	4,8	2,5	3,6	6,3	3,6	4,9	6,0	4,0	5,0

Source : RGPH 2004.

La répartition en pourcentage de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude fait apparaître une prédominance du sexe masculin à tous les niveaux d'étude, aussi bien au niveau provincial qu'aux niveaux régional et national.

Pour le préscolaire, il y a lieu de noter que la répartition fait apparaître des parts de 2,8% contre 0,4% au niveau de la province de Khénifra et respectivement 2,6% contre 0,4% et 5,1% contre 0,1% aux niveaux régional et national.

Pour le primaire, collégial et secondaire, il est enregistré 51,5% contre 33,9% et respectivement 61,4% contre 42,4% et 58,6% contre 40,9% aux niveaux régional et national.

Enfin et pour le niveau supérieur, la même tendance est enregistrée, 4,8% pour le masculin contre 2,5% pour le sexe féminin au niveau de la province de Khénifra et respectivement 6,3% contre 4,9% et 6,0% contre 4,0% aux niveaux régional et national.

CHAPITRE III

L'ACTIVITE ECONOMIQUE

III. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Il s'agit de cerner la participation de la population à l'activité économique et sa situation dans la profession selon les résultats du RGPH 2004.

III.1.Participation à l'activité économique :

Deux niveaux d'analyse sont retenus à savoir, la répartition de la population selon le type d'activité et le taux d'activité atteint.

III.1.1. Population selon le type d'activité :

La répartition par sexe de la population totale en population active et population inactive est donnée par le tableau suivant.

**Tableau24: Répartition de la population selon le type d'activité
et le sexe (1994-2004).**

Désignation	Sexe	Population Active		Population Inactive		Population totale ¹⁰ (2004)
		1994	2004	1994	2004	
Khénifra	Masculin	117 187	137 690	109 901	112 136	249 826
	Féminin	18 997	35 219	210 324	224 837	260 056
	Total	136 184	172 909	320 225	336 973	509 882
Région	Masculin	472 600	557 950	461 490	485 809	1 043 759
	Féminin	99 623	166 704	851 110	915 145	1 081 849
	Total	572 223	724 654	1 312 600	1 400 954	2 125 608
Nation	Masculin	6 579 746	8 011 171	6 201 400	6 629 491	14 640 662
	Féminin	1 752 653	2 651 732	11 314 525	12 387 675	15 039 407
	Total	8 332 399	10 662 903	17 515 925	19 017 166	29 680 069
Province / Région (%)		23,8	23,8	24,4	24,0	24,0

Source : RGPH 1994 et 2004.

En 2004 la population provinciale se compose de 172 909 personnes actives (23,8% de la population active régionale) et de 336 973 personnes inactives (24,0% de la population inactive régionale).

Par sexe, la population active provinciale en 2004 est à prédominance masculine. En effet, sur dix personnes actives on ne comptait que deux du sexe féminin.

Quant à elle, la population inactive se caractérise par une prépondérance des femmes, ainsi pour 10 personnes inactives on compte 6 femmes.

¹⁰ Il s'agit de la population municipale (Ne comprenant pas la population comptée à part).

Tableau25: Taux d'accroissement (en %) de la population active et inactive entre 1994 et 2004

	Sexe	Taux d'accroissement 1994-2004		
		Population active	Population inactive	Population totale
Khénifra	Masculin	1,6	0,2	0,9
	Féminin	6,4	0,7	1,3
	Total	2,4	0,5	1
Région	Masculin	1,7	0,5	1,0
	Féminin	5,3	0,7	1,3
	Total	2,4	0,7	1,2
Nation	Masculin	2,0	0,7	1,2
	Féminin	4,2	0,9	1,4
	Total	2,5	0,8	1,4

Source : RGPH 1994 et 2004.

Au cours de la période intercensitaire 1994-2004, le taux d'accroissement de la population active au niveau provincial s'est établi à 2,4%, soit un taux supérieur à celui de l'accroissement de la population dans son ensemble (1%).

III.1.2. Taux d'activité¹¹ selon le milieu de résidence et le sexe :

Le taux d'activité par milieu de résidence, par sexe, par niveau géographique (provincial, régional et national) et pour les deux recensements est donné par le tableau ci-dessous.

**Tableau 26: Taux d'activité (en%) selon le sexe
et le milieu de résidence (1994-2004)**

	Sexe	1994			2004		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Khénifra	Masculin	46,4	55,9	51,6	50,4	60,0	55,1
	Féminin	11,3	5,4	8,3	14,8	12,1	13,5
	Total	28,2	31,3	29,8	31,7	36,4	33,9
Région	Masculin	49,1	52,0	50,6	51,7	55,6	53,5
	Féminin	13,5	7,3	10,5	16,6	13,8	15,4
	Total	30,9	29,8	30,3	33,6	34,7	34,1
Nation	Masculin	51,7	51,2	51,5	54,4	55,1	54,7
	Féminin	17,3	9,3	13,4	19,8	14,9	17,6
	Total	34,2	30,1	32,2	36,8	34,9	35,9

Source : RGPH 1994 et 2004.

Le taux d'activité de la population provinciale a vu son niveau s'élever de 29,8% en 1994 à 33,9% en 2004, soit un taux presque similaire à celui enregistré au niveau régional et inférieur à celui constaté au niveau national (35,9%).

Par milieu de résidence, les taux d'activité enregistrés au niveau provincial sont de 31,7% en milieu urbain et 36,4% en milieu rural, contre respectivement 33,6% et 34,7% au niveau régional (36,8% et 34,9% au niveau national).

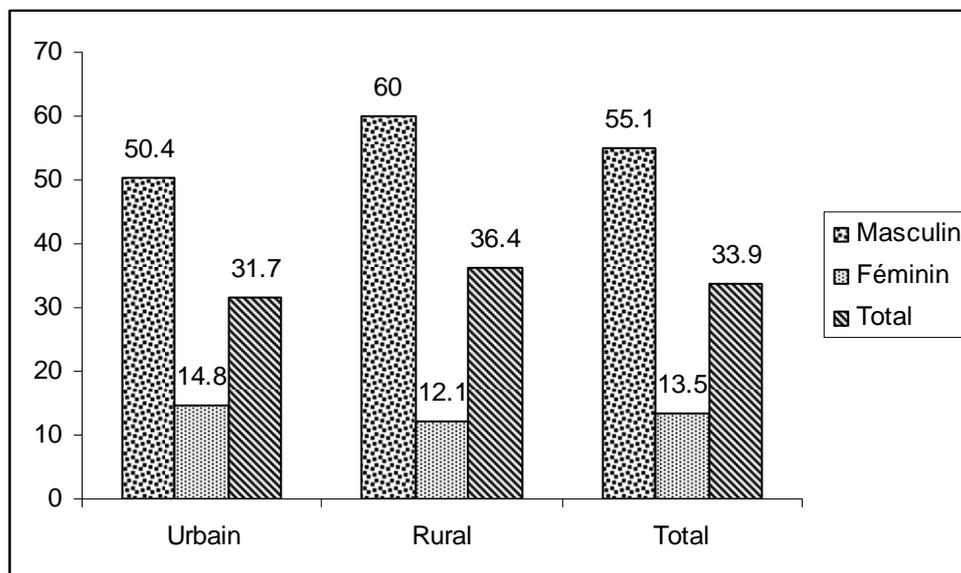
Par sexe, en 2004, 55,1% de la population active sont de sexe masculin (51,6 % en 1994) et 13,5% sont de sexe féminin (8,3% en 1994).

¹¹ Le taux d'activité est le rapport de la population active (Actifs occupés + chômeurs) à la population totale.

Il est à noter que le rythme de croissance du taux d'activité de la population féminine est supérieur à celui relevé chez le sexe masculin.

Figure 9: Taux d'activité(en pourcentage) de la population de la province selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2004.

-Province de Khénifra-



III.2. Population active occupée selon la situation dans la profession :

Les données relatives à la situation dans la profession par milieu de résidence et pour les deux recensements sont résumées par le tableau suivant.

Tableau 27: Répartition de la population active¹² (en pourcentage) selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (1994-2004).

	Milieu	Employeur		Indépendant		Salarié		Aide familial		Apprenti	
		1994	2004	1994	2004	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Khénifra	Urbain	3,2	2,1	30,3	39,6	62,3	54,2	2,1	2,6	2,0	1,5
	Rural	2,2	0,9	34,8	35,6	26,9	22,1	35,8	40,9	0,2	0,3
	Total	2,6	1,5	32,9	37,4	41,6	36,3	21,9	24,0	1,0	0,8
Région	Urbain	2,8	2,0	25,1	30,5	67,3	63,5	2,3	2,4	2,4	1,5
	Rural	1,8	0,8	31,0	32,8	35,4	35,8	31,1	30,0	0,6	0,7
	Total	2,3	1,4	28,1	31,6	51,1	50,1	17,0	15,7	1,5	1,1
Nation	Urbain	3,1	2,5	22,0	25,2	70,0	68,8	2,3	2,0	2,5	1,5
	Rural	1,3	1,1	33,7	35,8	28,0	31,3	36,3	31,0	0,6	0,9
	Total	2,3	1,8	27,5	30,1	50,1	51,4	18,4	15,4	1,6	1,2

Source : RGPH 1994 et 2004.

L'analyse de la répartition de la population active selon la situation dans la profession révèle une prédominance du statut d'indépendant et de salarié au niveau provincial en 2004 (avec respectivement 37,4% et 36,3%) comme pour les niveaux régional et national.

En revanche, pour les niveaux régional et national le statut de salarié prédomine avec 50,1% et 51,4% suivi de loin par le statut d'indépendant (31,6% pour la région et 31,1% au niveau national).

Le statut des aides familiaux se place en troisième position avec une part de 24,0% d'actifs au niveau provincial (15,7% au niveau régional et 15,4% au

¹² Population active occupée +chômeurs ayant déjà travaillés.

niveau national). A signaler également que ce statut est plus présent en milieu rural avec 40,9% d'actifs au niveau provincial, 30% au niveau régional et 31% au niveau national, contre respectivement 2,6% ; 2,4% et 2% en milieu urbain.

Les employeurs et les apprentis quant à eux, représentent une part relativement faible, soit respectivement 1,5% et 0,8% au niveau provincial, contre 1,4% et 1,1% de la population active au niveau régional (1,8% et 1,2% au niveau national).

Entre 1994 et 2004, les parts des indépendants et des aides familiaux ont connu une augmentation respectivement de 4,5 et 2,1 points. Les parts des autres statuts ont enregistré une légère baisse de 0,2 point pour les apprentis, 5,3 points pour les salariés et 1,1 pour les employeurs, et ce au niveau provincial.

CHAPITRE IV
MENAGES ET CONDITIONS
D'HABITATION

IV. MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION

Il s'agit dans ce chapitre d'analyser les effectifs de ménages, leur taille, les caractéristiques des chefs de ménages et les conditions d'habitation. Ces dernières sont expliquées par le type de logement occupé et ses éléments de confort.

IV.1. Ménages et chefs de ménage :

Selon le recensement, le ménage est défini comme étant un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont communes.

Par ailleurs, le chef de ménage est la personne résidente et reconnue comme tel par les autres membres du ménage. C'est la personne qui dispose d'une autorité morale ou matérielle au sein du ménage.

IV.1.1. Effectif et taille des ménages :

Les effectifs des ménages recensés au niveau de la province de Khénifra par milieu de résidence, entre les deux recensements 1994 et 2004, sont présentés dans le tableau qui suit.

Tableau28: Nombre de ménages selon le milieu de résidence (1994-2004).

Désignation	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Khénifra	46 198	39 446	85 644	62 008	43 299	105 307
Région	187 157	142 134	329 291	254 963	156 485	411 448
Nation	2 519 685	1 924 586	4 444 271	3 439 809	2 225 455	5 665 264
Province/ Région (%)	24,7	27,7	26,0	24,3	27,7	25,6

Source : RGPH 1994 et 2004.

En 2004, les ménages de la province de Khénifra représentent 25,6% de l'ensemble des ménages de la région contre 26,0% en 1994.

Par milieu de résidence, la proportion de ménages urbains dans la population urbaine régionale a baissé de 0,4 point (de 24,7% à 24,3%) contre une stagnation de la proportion correspondante en milieu rural (27,7% en 1994 et en 2004)

Durant la période séparant les deux derniers recensements, le nombre de ménages de la province est passé de 85 644 à 105 307, ce qui correspond à un effectif additionnel de 19 663 dont se trouvent 80,4% en milieu urbain contre 19,6% en milieu rural.

Tableau 29: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence (1994-2004).

	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Khénifra	4,7	6,1	5,3	4,3	5,6	4,8
Région	5,2	6,6	5,8	4,7	6,0	5,2
Nation	5,3	6,6	5,9	4,8	6,0	5,2

Source : RGPH 1994 et 2004

Au cours de la période intercensitaire (1994-2004), le nombre moyen de personnes par ménage a connu une légère diminution au niveau provincial, en passant de 5,3 personnes en 1994 à 4,8 en 2004. Cette taille reste inférieure à celle enregistrée au niveau régional et national (5,2).

Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages reste plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain, soit respectivement 5,6 et 4,3 personnes. Ce qui correspond à une différence de 13 personnes sur dix ménages.

IV.1.2. Caractéristiques des chefs de ménage :

L'analyse des caractéristiques des chefs de ménage est donnée selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et l'aptitude à lire et à écrire.

IV.1.2.1. Répartition des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence :

Le tableau ci-après donne la ventilation (en %) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence.

Tableau 30: Répartition (%) des chefs de ménage au niveau de la province de Khénifra selon le sexe et le milieu de résidence (2004)

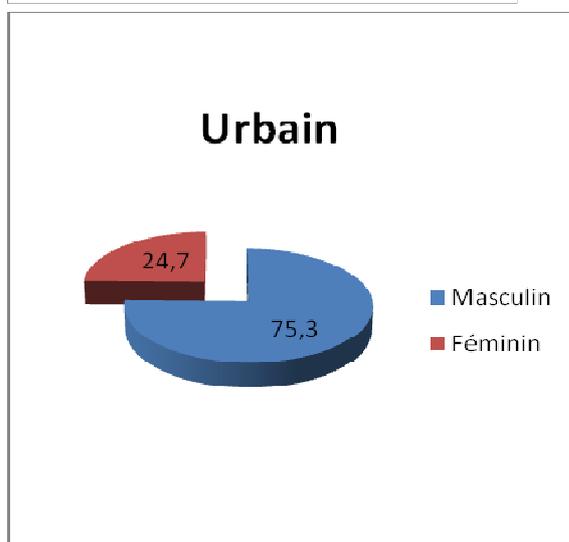
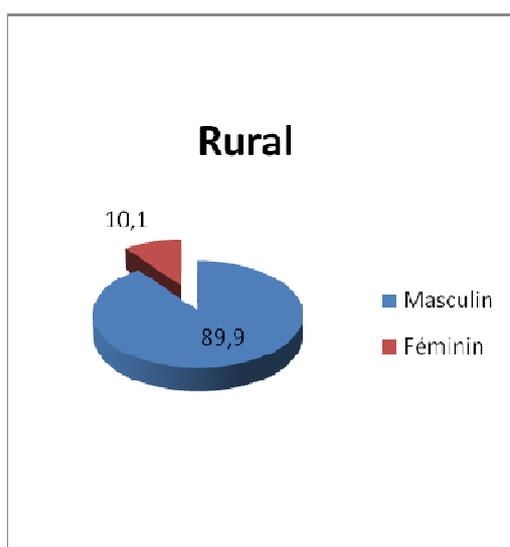
Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	75,3	89,9	81,3
Féminin	24,7	10,1	18,7
Total province	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Au niveau provincial, 81,3% des chefs de ménages sont de sexe masculin et 18,7% du sexe féminin, contre respectivement 82,1% et 17,9% au niveau régional.

Par milieu de résidence, la part des hommes chefs de ménage reste prépondérante quelque soit le milieu, avec toutefois une faible représentativité des femmes chefs de ménage en milieu rural (10,1% contre 89,9% pour les hommes au niveau provincial et 13,4% contre 86,6% au niveau régional).

Figure 10: Répartition (%) des chefs de ménage de la province de Khénifra selon le sexe et le milieu de résidence au RGPH 2004.



IV.1.2.2. Répartition des chefs de ménage par groupe d'âge

La structure des chefs de ménage par groupe d'âge se présente comme suit :

Tableau 31: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âge, milieu de résidence et sexe (2004).

Groupes d'âge	Urbain		Rural		Total	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
15-19 ans	51,5	48,5	92,4	7,6	68,6	31,4
20-24 ans	60,5	39,5	94,7	5,3	76,0	24,0
25-29 ans	71,3	28,7	96,1	3,9	82,2	17,8
30- 34 ans	76,2	23,8	94,5	5,5	83,6	16,4
35-39 ans	79,3	20,7	93,3	6,7	84,8	15,2
40-44 ans	78,4	21,6	91,0	9,0	83,1	16,9
45-49 ans	80,6	19,4	89,2	10,8	83,6	16,4
50-54 ans	77,6	22,4	87,9	12,1	81,5	18,5
55-59 ans	74,9	25,1	88,6	11,4	80,7	19,3
60-64 ans	67,3	32,7	85,9	14,1	75,7	24,3
65-69 ans	71,4	28,6	87,9	12,1	79,0	21,0
70-74 ans	67,1	32,9	86,3	13,7	76,2	23,8
75 ans et plus	70,8	29,2	85,5	14,5	78,2	21,8

Source : RGPH 2004

Selon le sexe, la répartition des chefs de ménage par groupe d'âge montre la prépondérance de ce statut chez les hommes à tous les âges.

Ce constat est valable pour les deux milieux de résidence. Cependant, la comparaison entre les deux milieux montre toutefois, qu'à tous les âges, les femmes chefs de ménage sont relativement mieux représentées en milieu urbain, qu'en milieu rural.

A noter que les proportions des femmes chefs de ménage connaissent en général des tendances à la hausse à partir de 35 ans, à l'inverse des hommes chefs de ménage.

IV.1.2.3. Taux d'analphabétisme des chefs de ménage :

En raison de l'importance de cet indicateur, les chefs de ménage de la province de Khénifra sont étudiés selon le taux d'analphabétisme, le sexe et leur milieu de résidence.

Tableau 32: Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence (2004).

Milieu	Sexe	Khénifra	Région
Urbain	Masculin	44,8	33,7
	Féminin	82,0	76,3
	Total	54,0	42,5
Rural	Masculin	79,8	68,8
	Féminin	95,5	94,3
	Total	81,4	72,2
Total	Masculin	60,7	47,8
	Féminin	85,0	81,4
	Total	65,3	53,8

Source : RGPH 2004.

Le taux d'analphabétisme chez les chefs de ménage s'élève à 65,3% au niveau provincial (contre 53,8% au niveau régional), soit un niveau supérieur à celui relatif à la population âgée de 10 ans et plus (52,5%).

Par milieu, on compte 81,4% des chefs de ménages analphabètes en milieu rural et 54,0% en milieu urbain.

En milieu urbain, les hommes chefs de ménages présentent un taux d'analphabétisme relativement bas avec 44,8% contre 82,0% pour les femmes chefs de ménages.

Pour le milieu rural ce taux est très élevé. En effet, les taux enregistrés ont atteint 79,8% pour les hommes chefs de ménage et 95,5 % pour les femmes chefs de ménage.

IV.1.2.4. Niveau d'instruction des chefs de ménage

Le tableau ci-après donne les pourcentages de chefs de ménage urbains et ruraux selon le niveau d'étude à savoir : préscolaire, primaire, collégial, secondaire et supérieur.

Tableau 33: Répartition (%) des chefs de ménage selon le niveau d'étude, sexe et milieu de résidence (2004)

Niveau d'étude	Urbain			Rural			Total		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Néant	46,2	81,7	55,0	80,5	95,3	82,0	61,8	84,8	66,1
Préscolaire	6,3	0,8	4,9	4,3	0,1	3,9	5,4	0,6	4,5
Primaire	20,5	9,7	17,9	10,3	2,7	9,5	15,9	8,2	14,4
Collégial	8,9	3,8	7,6	2,7	0,8	2,5	6,1	3,1	5,5
Secondaire	10,3	2,4	8,4	1,6	0,8	1,5	6,4	2,0	5,5
Supérieur	7,8	1,6	6,3	0,7	0,2	0,7	4,6	1,3	4,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004.

Au niveau provincial, 66,1% des chefs de ménage n'ont reçu aucune instruction (55 % en milieu urbain et 82 % en milieu rural) contre 54,3% au niveau régional (43,2% en milieu urbain et 72,3% en milieu rural).

Le niveau primaire rassemble à lui seul 14,4%, soit 17,9% en milieu urbain et 9,5% en milieu rural.

Il est à signaler que 24,4% des chefs de ménage ont au plus un niveau de formation collégial. Si ce pourcentage s'élève à 30,4% en milieu urbain, il n'est que de 15,9% en milieu rural.

Néanmoins, on signalera que le taux des chefs de ménage ruraux de sexe féminin n'ayant reçu aucune instruction reste très élevé (95,3%).

IV.2. Conditions d'habitation des ménages :

Dans cette section, les conditions d'habitation sont abordées du point de vue type et statut d'occupation de logement ainsi que les éléments de confort dans le logement.

IV.2.1. Type de logement :

Le recensement général de la population et de l'habitat 2004 a prévu une «typologie» de logement qui distingue entre villa, appartement, maison marocaine (traditionnelle et moderne), habitat sommaire ou bidonville et le logement de type rural.

Tableau 34: Répartition (en%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (1994-2004) –Ensemble-

Type de logement	Khénifra		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Villa	0,7	0,6	1,7	1,7	2,2
-Appartement	1,2	0,5	3,5	3,8	7,6
- Maison Marocaine traditionnelle	9,6	5,7	10,8	8,5	6,8
- Maison Marocaine moderne	36,0	48,4	38,7	49,2	43,3
- Habitat Sommaire ou bidonville	6,5	5,7	8,1	6,5	7,2
- Logement type rural	43,1	35,0	35,0	26,7	29,0
- Autres	2,9	4,1	2,2	3,3	3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004.

Selon les résultats du dernier recensement, l'habitat se caractérise par les types de logement suivants :

Une prédominance de la maison marocaine moderne qui abrite 48,4% des ménages de la province de Khénifra en 2004 (36% en 1994), ce qui est également le cas aux niveaux régional et national où cette part s'est établie respectivement à 49,2% et 43,3%.

Le logement de type rural vient en deuxième position puisqu'il abrite 35 % des ménages (43,1% en 1994) contre 26,7% au niveau régional et 29 % au niveau national.

L'habitat sommaire ou bidonville n'est le fait que de 5,7% des ménages en 2004 (6,5% en 1994) contre 6,5% au niveau régional et 7,2% au niveau national.

La maison marocaine traditionnelle occupe la même position que l'habitat sommaire en logeant 5,7% des ménages (9,6% en 1994) contre 8,5% au niveau régional et 6,8% au niveau national.

L'appartement est occupé par 0,5% seulement des ménages en 2004 (1,2% en 1994) contre 3,8% au niveau régional et 7,6% au niveau national.

Tableau 35: Répartition (en%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (1994-2004) –Urbain-

Type de logement	Khénifra		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Villa	1,1	0,8	2,8	2,4	3,3
-Appartement	2,0	0,9	6,0	6,1	12,4
- Maison Marocaine traditionnelle	16,1	7,8	16,4	9,4	8,1
- Maison Marocaine moderne	62,1	76,9	59,6	71,2	62,5
- Habitat Sommaire ou bidonville	7,0	6,9	8,2	5,7	8,2
- Logement type rural	9,3	2,4	5,0	1,6	1,1
- Autres	2,4	4,3	2,0	3,5	4,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004.

L'examen des données du milieu urbain en 2004, dévoile une concentration importante dans des maisons marocaines modernes qui abritent 76,9% des ménages (62,1% en 1994), contre 71,2% au niveau régional et 62,5% seulement au niveau national.

Les maisons marocaines traditionnelles regroupent 7,8% seulement des ménages urbains (16,1% en 1994), contre 9,4% au niveau urbain régional et 8,1% au niveau urbain national.

Les appartements quant à eux, ne concernent que 0,9% des ménages urbains (2,0% en 1994), contre 6,1% au niveau urbain régional et 12,4% au niveau urbain national.

Concernant les habitations à caractère sommaire ou bidonville, elles abritent 6,9% des ménages urbains, (7 % en 1994) contre 5,7% au niveau urbain régional et 8,2% au niveau urbain national.

Tableau 36: Répartition (en%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (1994-2004) –Rural-

Type de logement	Khénifra		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Villa	0,2	0,3	0,3	0,4	0,3
-Appartement	0,2	-	0,2	0,0	0,1
- Maison Marocaine traditionnelle	2,0	2,6	3,2	7,1	4,8
- Maison Marocaine moderne	5,4	7,6	10,4	13,4	13,6
- Habitat Sommaire ou bidonville	5,9	4,0	8,0	7,7	5,6
- Logement type rural	82,7	81,8	75,5	67,4	72,2
- Autres	3,6	3,7	2,4	2,4	3,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004.

En milieu rural, c'est le logement de type rural qui prédomine en abritant 81,8% des ménages (82,7% en 1994) suivi par la maison marocaine moderne qui regroupe 7,6%(5,4% en 1994) et l'habitat sommaire qui ne concerne que 4 % des ménages (5,9% en 1994). Au niveau régional, ces pourcentages sont respectivement de 67,4% ; 13,4% et 7,7% contre 72,2% ; 13,6% et 5,6% au niveau national.

IV.2.2. Ancienneté des logements :

L'ancienneté des logements a été saisie pour la première fois par le recensement 2004. Les résultats se rapportant à cette question, sont résumés dans le tableau ci-après.

Tableau37: Répartition des ménages (en%) selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence (2004).

Désignation	Milieu	Moins de 10 ans	10 - 19 ans	20 - 49 ans	50 ans et plus
Khénifra	Urbain	22,8	31,4	37,3	8,5
	Rural	17,9	20,0	38,7	23,4
	Total	20,8	26,7	37,9	14,6
Région	Urbain	23,3	30,7	33,2	12,9
	Rural	18,4	21,8	39,8	20,1
	Total	21,4	27,3	35,7	15,6
Nation	Urbain	22,5	27,6	36,7	13,2
	Rural	18,6	19,7	33,5	28,2
	Total	21,0	24,5	35,4	19,1

Source : RGPH 2004.

L'examen des données du milieu urbain montre que la part des ménages occupant des logements ayant entre 20 et 49 ans d'ancienneté vient en premier lieu avec 37,3% des ménages, contre 33,2% au niveau régional et 36,7% au niveau national.

Quant aux ménages occupant des logements âgés de 10 à 19 ans, leur part s'est établie à 31,4% contre 30,7% au niveau régional et 27,6% au niveau national.

En troisième lieu viennent les ménages occupant les nouveaux logements qui ne dépassent pas 10 ans d'ancienneté, avec 22,8% contre 23,3% au niveau régional et 22,5% au niveau national.

En dernier lieu, les ménages habitant des logements de plus de 50 ans d'ancienneté représentent 8,5% contre 12,9% au niveau régional et 13,2% au niveau national.

IV.2.3. Statut d'occupation :

Le statut d'occupation définit les situations suivantes : propriétaire ou copropriétaire, accédant à la propriété, locataire, logé gratuitement et logement de fonction. La répartition des ménages selon ces catégories est donnée par le tableau qui suit.

Tableau 38: Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation et le milieu de résidence. (1994-2004) –Urbain-

Statut d'occupation	Khénifra		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Propriétaire ou copropriétaire	57,4	60,8	48,9	52,3	52,1
- Accédant à la propriété	0,5	0,7	2,6	3,5	4,7
- Locataire	24,0	23,4	31,6	27,8	29,2
- Logé gratuitement	12,0	10,6	10,2	10,2	8,7
- Logement de fonction	3,8	2,7	3,3	2,5	2,2
- Autres	2,3	1,8	3,4	3,7	3,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004.

Tableau 39 : Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation et le milieu de résidence. (1994-2004) –Rural-

Statut d'occupation	Khénifra		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Propriétaire ou copropriétaire	76,9	78,5	76,9	77,6	85,2
- accédant à la propriété	0,7	0,3	1,0	0,6	0,6
- Locataire	1,0	1,3	1,6	1,6	1,6
- Logé gratuitement	16,5	17,0	15,4	15,3	8,5
- Logement de fonction	1,0	1,0	1,8	1,4	1,1
- Autres	3,9	1,9	3,3	3,5	3,0
Total	100,0	1,5	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004.

Tableau 40 : Répartition des ménages (en%) selon le statut d'occupation et le milieu de résidence. (1994-2004) –Ensemble-

Statut d'occupation	Khénifra		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Propriétaire ou copropriétaire	66,4	68,1	60,8	61,9	65,1
- Accédant à la propriété	0,6	0,6	1,9	2,4	3,1
- Locataire	13,4	14,3	18,9	17,8	18,3
- Logé gratuitement	14,0	13,2	12,4	12,1	8,6
- Logement de fonction	2,6	2,0	2,6	2,1	1,8
- Autres	3,1	1,7	3,4	3,7	3,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 1994 et 2004.

En milieu urbain 60,8% des ménages occupent leur logement en tant que propriétaires ou copropriétaires et 0,7% accédant à la propriété, contre respectivement 52,3% et 3,5% au niveau régional (52,1% et 4,7% au niveau national).

Les ménages urbains locataires quant à eux représentent 23,4%, contre 27,8% au niveau régional et 29,2% au niveau national.

La comparaison de ces données avec celles du RGPH 1994 montre que la part des ménages urbains propriétaires de leur logement, au niveau provincial, a augmenté de 3,4 points en passant de 57,4% en 1994 à 60,8% en 2004.

Pour ce qui est des ménages locataires urbains, leur part a sensiblement baissé puisqu'elle est passée de 24,0% en 1994 à 23,4% en 2004.

Concernant les ménages urbains logés gratuitement, leur proportion a diminué de 1,4 point en passant de 12,0% en 1994 à 10,6% en 2004.

IV.2.4. Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux d'occupation) :

C'est un indicateur qui peut renseigner sur l'ampleur de la concentration des ménages dans les logements. Le tableau ci-après donne les résultats en question.

Tableau 41 : Répartition des ménages (en%) selon le nombre de pièces d'habitation et le milieu de résidence (2004).

Nombre de pièces	Khénifra			Région			Nation		
	U	R	Total	U	R	Total	U	R	Total
1 pièce	11,2	17,9	13,9	12,4	12,9	12,6	13,8	10,8	12,6
2 pièces	32,2	30,4	31,4	26,9	24,8	26,1	26,8	24,7	26,0
3 pièces	31,0	25,2	28,6	30,7	24,1	28,2	30,1	26,2	28,6
4 pièces	14,5	13,9	14,3	15,3	17,7	16,2	13,6	18,7	15,6
5 pièces	4,3	5,8	4,9	5,1	8,2	6,3	5,2	8,4	6,5
6 pièces	2,9	3,0	3,0	4,2	5,2	4,6	4,4	4,9	4,6
7 pièces	1,0	1,1	1,1	1,5	1,9	1,6	1,7	1,8	1,7
8 pièces	1,3	1,5	1,4	2,3	2,9	2,5	2,5	2,9	2,7
ND	1,5	0,8	1,2	1,6	1,1	1,4	1,9	1,2	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004.

En 2004, presque 45,3% des ménages de la province occupent un logement d'au plus deux pièces (contre 38,7% au niveau régional et 38,6% au niveau national). Ce pourcentage est plus élevé en milieu rural (48,3%) qu'en milieu urbain (43,4%).

Au niveau provincial, les données relatives au nombre de pièces d'habitation par logement montrent que la part des ménages ruraux occupant des logements de trois et quatre pièces est de 39,1% contre 45,5% en milieu

urbain. Au niveau régional, ces pourcentages sont respectivement de 41,8% et 46% contre 44,9% et 43,7% au niveau national.

Les ménages disposant d'un logement de 5 pièces et plus, représentent 10,4% (9,5 % en milieu urbain et 11,4,2% en milieu rural) contre 15% au niveau régional et 15,5% au niveau national.

**Tableau 42 : Taux d'occupation (personne/pièce)
selon le milieu de résidence (1994-2004).**

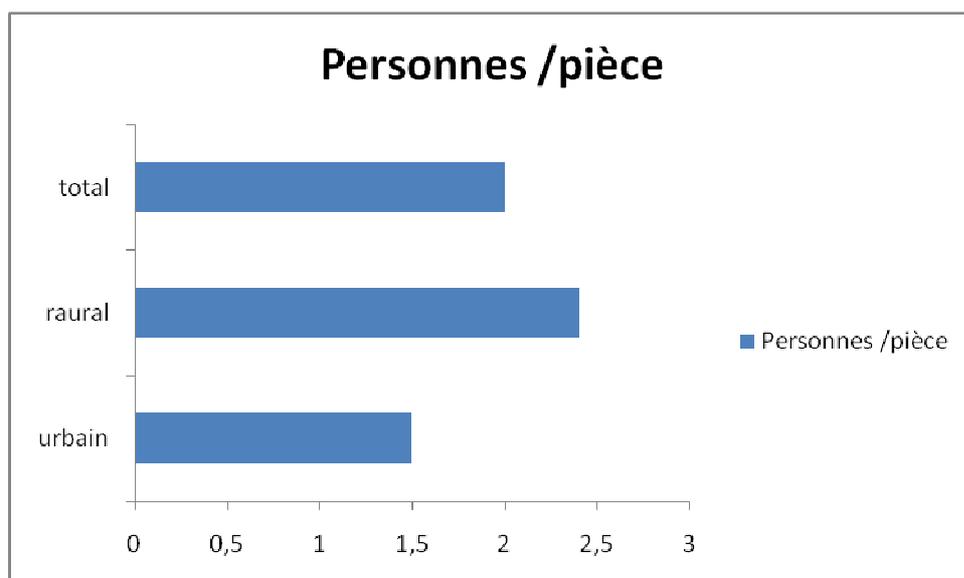
Milieu de résidence	Khénifra		Région		Nation	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
Urbain	1,7	1,5	1,8	1,5	1,8	1,6
Rural	2,4	2,0	2,2	1,9	2,2	1,8
Total	2,0	1,7	2,0	1,7	2,0	1,7

Source : RGPH 1994 et 2004.

Il découle de la lecture des données du tableau ci-dessus que le taux d'occupation est le même aussi bien au niveau provincial que régional et national, et ce en 1994 et en 2004, soit 20 personnes pour 10 pièces en 1994 et 17 personnes en 2004.

Par milieu, on compte en moyenne 15 personnes pour 10 pièces d'habitation en milieu urbain, contre 20 personnes en milieu rural. Cette légère concentration du nombre moyen de personnes par pièce en milieu rural s'explique, entre autres, par la différence dans les tailles de ménages (5,6 en milieu rural et 4,3 en milieu urbain).

Figure 11: Taux d'occupation des logements au niveau de la province de Khénifra, selon le milieu de résidence au RGPH 2004.



IV.2.5. Equipement des logements :

Afin d'apprécier le degré d'équipement des logements, le recensement général de la population et de l'habitat 2004 a pris en considération un certain nombre d'éléments (cuisine, eau, électricité etc.)

Tableau43 : Répartition des ménages (en%) selon l'équipement de base de leur logement et le milieu de résidence

(1994-2004)-Urbain-

Elément de confort dans le logement	Khénifra		Région		Nation	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
- Cuisine	70,8	86,7	76,6	86,6	80,7	87,2
- W.C	77,4	92,0	87,7	94,6	91,1	96,0
- Bain moderne ou douche	15,3	23,0	23,7	34,9	31,3	40,9
- Bain local	2,3	5,3	2,4	4,7	2,8	4,7
- Eau Potable	68,0	84,6	73,4	87,6	74,2	83
- Electricité	74,5	87,2	80,6	90,8	80,7	89,9

Source : RGPH 1994 et 2004.

Tableau 44: Répartition des ménages (en%) selon l'équipement de base de leur logement et le milieu de résidence

(1994-2004) –Rural-

Elément de confort dans le logement	Khénifra		Région		Nation	
	1994	2004	1994	2004	1994	2004
- Cuisine	52,2	67,3	61,5	69,5	77,2	79,9
- W.C	5,7	15,3	27,6	45,1	32,6	59,0
- Bain moderne ou douche	0,9	1,6	2,0	3,7	2,2	4,8
- Bain local	1,5	10,0	6,0	16,5	21,6	28,2
- Eau Potable	4,1	7,8	9,5	20,9	4,0	18,1
- Electricité	14,9	21,8	21,4	48,1	9,7	43,2

Source : RGPH 1994 et 2004.

Tableau 45: Répartition des ménages (en%) selon l'équipement de base de leur logement et le milieu de résidence

-Ensemble-

Elément de confort dans le logement	Khénifra		Région		Nation
	1994	2004	1994	2004	2004
- Cuisine	62,3	78,7	70,1	80,1	84,3
- W.C	44,4	60,5	62,1	75,8	81,5
- Bain moderne ou douche	8,7	14,2	14,4	23,0	26,7
- Bain local	1,9	7,2	4,0	9,2	13,9
- Eau Potable	38,6	53,0	46,2	62,2	57,7
- Electricité	47,0	60,3	55,4	74,6	71,6

Source : RGPH 1994 et 2004.

Les données du tableau ci-dessus montrent une amélioration de la part des ménages de la province de Khénifra, disposant des équipements de base durant la période étudiée (1994-2004), notamment en milieu rural. En effet, la part des ménages ruraux reliés au réseau de distribution de l'eau potable est passée de 4,1% en 1994 à 7,8% en 2004, ce taux est relativement inférieur à celui constaté aux niveaux régional (20,9%) et national (18,1%).

En matière d'électricité (Branchement au réseau), il est à noter une nette amélioration au niveau provincial. Cette évolution a profité davantage au milieu urbain avec 12,7 points (de 74,5% à 87,2%) contre 10,2 points au niveau régional (de 80,6% en 1994 à 90,8% en 2004) et 9,2 points au niveau national (de 80,7% à 89,9%).

Quant aux autres équipements, il est à retenir qu'en 2004, seuls 15,3% des ménages ruraux de la province disposent de toilette à domicile (contre 5,7% en 1994), 10,0% disposent d'un bain local (contre 1,5% en 1994) et 67,3 ont un local aménagé pour la cuisson (contre 52,2% en 1994).

En milieu urbain provincial, le recensement de 2004 révèle que 87,2% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité (74,5% en 1994) et 84,6% des ménages habitent un logement alimenté en eau potable (68,0% en 1994).

Pour ce qui est des éléments de confort, on note que 86,7% des ménages urbains de la province de Khénifra possèdent une cuisine (70,8% en 1994), 92,0% des ménages occupent un logement pourvu de salle de toilette (77,4% en 1994), et 23,0% des ménages ont une habitation dotée d'un bain moderne ou d'une douche (15,3% en 1994).

IV.2.6. Mode d'éclairage et d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution :

Pour les ménages dont le logement n'est pas raccordé à un réseau public de distribution, le recensement a prévu un certain nombre de modes d'approvisionnement en eau potable et des modes d'éclairage de substitution.

IV.2.6.1. Mode d'approvisionnement en eau pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution :

Ce paragraphe donne les modes d'approvisionnement en eau (puits, source, fontaines publiques) des logements non raccordés à un réseau public de distribution d'eau potable. Il ne s'agit ici que de la part des ménages dont le logement n'est pas raccordé au réseau de distribution d'eau potable.

Tableau 46: Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu de résidence (2004).

Approvisionnement en eau potable	Khénifra			Région			Nation		
	U	R	T	U	R	T	U	R	T
Puits	43,3	61,8	58,2	33,9	49,7	46,5	18,7	51,4	43,5
Sources	1,1	26,7	21,7	3,8	22,8	18,9	2,8	23,1	18,1
Fontaines publiques	28,0	7,5	11,4	36,2	23,6	26,2	51,0	14,3	23,2
Autres	21,3	5,0	8,2	16,5	5,6	7,8	17,4	13,0	14,1

Source : RGPH 2004.

Si 84,6% des ménages citadins sont desservis par le réseau de distribution d'eau potable, ce taux est limité à 7,8% en milieu rural où les puits sont encore dominants en matière d'approvisionnement des ménages en eau.

Ainsi, parmi les ménages ruraux occupant des logements non reliés à un réseau public on trouve 61,8% utilisent des puits (contre 43,3% en milieu urbain), 7,5% s'approvisionnent par le biais des fontaines publiques (contre 28, % en milieu urbain) et 26,7% utilisent des sources (contre 1,1% en milieu urbain).

Au niveau régional ces taux sont respectivement de 49,7%, 23,6% et 22,8% en milieu rural contre 33,9%, 36,2% et 3,8% en milieu urbain.

IV.2.6.2. Mode d'éclairage pour les ménages non raccordés à un réseau public de distribution :

Le tableau ci-dessus donne la répartition des ménages dont le logement n'est pas pourvu d'électricité selon les cinq modalités prévues.

Tableau 47: Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu de résidence (2004).

Mode d'éclairage	Khénifra			Région			Nation		
	U	R	Total	U	R	Total	U	R	Total
Pétrole	0,6	0,3	0,4	1,0	6,6	5,4	0,8	7,1	5,8
Gaz	44,0	68,5	63,9	42,2	69,2	63,1	34,3	47,2	44,4
Kandil, Bougie	32,6	40,1	38,7	24,7	30,6	29,2	30,9	49,9	45,8
Energie solaire	0,4	13,5	11,0	0,5	8,5	6,7	1,2	7,7	6,3
Groupe électrogène	0,5	0,9	0,8	0,8	1,4	1,3	1,2	1,0	1,1
Autres	13,6	0,8	3,2	17,3	1,8	5,3	18,1	2,1	5,6

Source : RGPH 2004.

En milieu urbain, l'analyse des données révèle que pour les ménages ne disposant pas d'électricité, l'éclairage à gaz reste le mode le plus répandu aussi bien au niveau provincial qu'aux niveaux régional et national, puisqu'il concerne respectivement 44,0%, 42,2% et 34,3% des ménages.

Concernant les autres modes d'éclairages, il faut noter que 32,6% des ménages urbains utilisent le Kandil ou bougie pour l'éclairage de leur logement (contre 24,7% au niveau régional et 30,9% au niveau national), et 0,9% utilisent l'énergie solaire ou le groupe électrogène (contre 1,3% au niveau régional et 2,4% au niveau national).

En milieu rural, la majorité des ménages utilisent le Gaz ou le Kandil, soit respectivement 68,5% et 40,1% des ménages au niveau provincial, contre respectivement 69,2% et 30,6% au niveau régional (47,2% et 49,9% au niveau national).

IV.2.7. Mode d'évacuation des eaux usées :

Le recensement 2004 a prévu trois modes d'évacuation des eaux usées : réseau public, fosse septique et puits perdus.

Tableau 48: Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence (2004).

Mode d'évacuation	Khénifra			Région			Nation		
	U	R	Total	U	R	Total	U	R	Total
Réseau public	87,5	5,1	53,6	84,1	5,1	54,1	79,0	1,7	48,6
Fosse septique	2,8	5,4	3,9	6,0	22,8	12,4	11,0	36,4	21,0
Puits perdus	0,7	4,7	2,3	3,7	13,3	7,3	3,1	18,8	9,3
Autre mode d'évacuation	9,0	84,5	40,0	6,2	57,6	25,8	6,9	42,7	21,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2004.

Au niveau provincial, 53,6% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public, 3,9% utilisent des fosses septiques, 2,3% jettent les eaux usées dans des puits perdus et 40,0% les jettent dans la nature. Au niveau régional, ces taux sont respectivement de 54,1%, 12,4%, 7,3% et 25,8% contre 48,6%, 21%, 9,3% et 21% au niveau national.

En milieu urbain, les occupants des logements raccordés à un réseau public d'évacuation des eaux usées forment 87,5% (84,1% au niveau régional et 79,0% au niveau national), 2,8% utilisent des fosses septiques (6% au niveau régional et 11% au niveau national) et 0,7% utilisent des puits perdus (3,7% au niveau régional et 3,1% au niveau national).

En milieu rural, à peine 5,1% des ménages utilisent un réseau public d'évacuation des eaux usées (5,1% au niveau régional et 1,7% au niveau national), 5,4% utilisent les fosses septiques (22,8% au niveau régional et 36,4% au niveau national), 4,7% utilisent des puits perdus (13,3% au niveau régional et 18,8% au niveau national) et 84,5% utilisent d'autres moyens (57,6% au niveau régional et 42,7% au niveau national).

Concepts et définitions utilisés dans le recensement général de la population et de l'habitat 2004

Démographie

Population légale d'une zone : La population qui y réside habituellement.

Population municipale : La population légale recensée dans le cadre des ménages constitue « la population municipale »

Ménage : Un ménage est un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont généralement communes (ces renseignements se rapportent à la date de référence du recensement). Une personne vivant seule est considérée comme constituant un ménage d'une personne.

Age moyen au premier mariage : C'est l'âge moyen auquel un individu a contracté son premier mariage.

Indice synthétique de fécondité : Nombre moyen d'enfants par femme pendant l'année de référence du recensement. C'est aussi le nombre moyen d'enfants que pourrait avoir une femme durant toute sa vie féconde si les conditions de procréation du moment sont maintenues.

Taux de mortalité infantile : C'est le nombre de décès des enfants de moins d'un an pendant une période, pour 1000 naissances vivantes au cours de la même période.

Une naissance vivante est une naissance ayant manifesté un signe de vie tel que la respiration, le cri, le battement du cœur...etc après son expulsion ou extraction complète du corps de la mère.

Densité : C'est le rapport entre la population d'un territoire et sa superficie exprimée en kilomètre carré.

Education

Taux de scolarisation : Rapport entre les enfants âgés de 7 à 12 ans au moment du recensement (correspondant aux enfants âgés de 6 à 11 ans durant l'année scolaire 2003-2004) ayant poursuivi les études scolaires en 2003-2004 et l'ensemble des enfants âgés de 7 à 12 ans.

Analphabétisation : Une personne est considérée analphabète si elle est incapable de lire et d'écrire à la fois, en le comprenant, un texte simple et bref des faits, en rapport avec sa vie quotidienne.

Il y a lieu de signaler que l'analphabétisation ne concerne que la population âgée de 10 ans et plus. Le taux d'analphabétisme est le rapport entre la population analphabète âgée de 10 ans et plus et la population totale de même âge.

Langues parlées

Population Amazighophone : C'est la population qui utilise pour sa communication dans la vie quotidienne l'une des langues amazighes avec ou sans l'arabe dialectale.

Activité

Population active occupée : Est considérée comme active occupée, toute personne âgée de 7 ans et plus qui dispose d'un travail au moment du recensement.

Taux net d'activité : Rapport de la population active âgée de 15 ans et plus au total de la population âgée de 15 ans et plus.

Situation dans la profession principale : C'est la situation de la personne active occupée par rapport à l'emploi qu'elle exerce au moment du recensement (ou par rapport à sa profession antérieure s'il s'agit d'un chômeur ayant déjà travaillé).

- **Indépendant :** Toute personne active occupée travaillant pour son propre compte, en exploitant sa propre entreprise ou exerçant un métier, mais qui n'emploie aucun salarié. On distingue trois catégories d'indépendants : indépendant ayant un local, indépendant travaillant à domicile et indépendant ambulancier ou sans local.

- **Salarié :** Une personne active occupée, touchant un salaire de la part d'un employeur public ou privé, en contrepartie du travail effectué. Ce salaire peut être en nature ou en espèce.

- **Aide familiale :** Une personne active occupée, travaillant dans une ou plusieurs entreprises, pour un membre de sa famille du même ménage sans percevoir de rémunération, ou tout simplement celui qui aide un membre de sa famille dans son travail. L'aide familiale vit toujours chez celui pour lequel il travaille. Une personne qui travaille pour un membre de sa famille sans habiter avec lui dans le même ménage n'est pas une "aide familiale", mais salariée ou apprentie, selon le cas.

Habitat

Logement : Un logement est formé par une ou plusieurs pièces destinées à l'habitation et possédant une ou plusieurs entrées directes. Est considérée directe, toute entrée donnant directement sur un couloir, un escalier, une cour, un local à usage professionnel, une voie publique, une rue, un derb, un terrain vague etc.

Statut d'occupation :

Propriétaire: tout ménage qui réside dans un logement qui lui appartient.

Accédant à la propriété: tout ménage en cours de remboursement du crédit qu'un organisme financier lui a consenti pour l'acquisition de son logement de résidence principale.

Locataire: tout ménage qui habite un logement dont il paie le loyer. Le mot «locataire» signifie que le logement n'appartient à aucun membre du ménage.

Logement sommaire : Il s'agit de constructions très sommaires (gourbis, nouala, maisonnette dans les zones périphériques urbaines, ou dans les bidonvilles, baraques etc...).

Réseau public de distribution d'eau : Il s'agit de l'eau potable distribuée par une canalisation intérieure (robinet) par une société publique ou une collectivité locale.

Réseau public de distribution d'électricité : Il s'agit d'électricité distribuée par un réseau d'électricité public ou une collectivité locale.

TABLEAUX ANNEXES

Tableau 49: Répartition de la population selon l'âge et le sexe**Province de Khénifra**

Groupes d'âges	Province			Région		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-04 ans	23 763	23 118	46 881	101 183	98 178	199 361
05-09 ans	25 430	24 657	50 087	107 542	103 682	211 224
10-12 ans	16 837	16 010	32 847	70 640	68 306	138 946
13 ans	5 595	5 418	11 013	23 857	22 464	46 321
14 ans	6 316	6 149	12 465	24 982	24 356	49 338
15 ans	5 478	5 122	10 600	22 272	21 698	43 970
16 ans	6 002	5 858	11 860	23 727	23 494	47 221
17 ans	5 412	5 208	10 620	22 460	21 772	44 232
18-19 ans	11 121	11 261	22 382	44 830	45 866	90 696
20-24 ans	24 885	27 330	52 215	101 457	110251	211708
25-29 ans	20 499	23 144	43 643	84898	94 488	179 386
30-34 ans	17 922	20 168	38 090	75 378	83 690	159 068
35-39 ans	14 273	16 915	31 188	64 556	73 109	137 665
40-44 ans	13 758	16 466	30 224	63 665	70 740	134 405
45-49 ans	11 810	12 045	23 855	52 707	52 311	105 018
50-54 ans	10 663	11 069	21 732	43 881	45 138	89 019
55-59 ans	6 604	6 707	13 311	26 545	29 027	55 572

60-64 ans	6 830	7 951	14 781	26 937	31 726	58 663
65-69 ans	5 053	4 481	9 534	20 499	19 985	40 484
70-74 ans	5 077	5 051	10 128	19 125	19 987	39 112
75 ans & plus	6 381	5 791	12 172	21 994	20 868	42 862
ND	117	137	254	624	713	1 337
Total	249 826	260 056	509 882	1 043 759	1 081 849	2 125 608

Source : RGPH 2004.

**Tableau 50:Caractéristiques démographiques et socio-économiques
de la population selon le sexe - Province de Khénifra-**

		Province			Région		
Sexe		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		249 826	260 056	509 882	1043759	1081849	2125608
Répartition (%) selon les grands groupes d'âges	Moins de 6 ans	11,5	10,7	11,1	11.6	10.9	11.3
	De 6 à 14 ans	19,7	18,3	19,0	19.8	18.4	19.1
	De 15 à 59 ans	59,4	62,0	60,7	60.0	62.1	61.1
	60 ans et plus	9,4	9,0	9,2	8.5	8,6	8.6
Statut matrimonial %	Célibataire	42,0	27,4	34,5	44.3	31.1	37.5
	Marié	55,6	56,0	55,8	53.8	53.7	53.7
	Autre	2,4	16,6	9,7	2.0	15.2	8.8
Age moyen au 1 ^{er} mariage		29,5	24,6	26,9	30.8	25.6	28.1
Fécondité	Parité moyenne à 45-49 ans		4,8			4.6	
	ISF		2,3			2.3	
Taux d'analphabétisme (%)		41,1	63,4	52,5	29.8	53.6	42.0
Langues lues et écrites (%)	Arabe seule	15,1	9,4	12,2	18.1	12.6	15.3
	Arabe et français	33,3	21,0	27,0	39.7	26.2	32.8
	Autre	10,5	6,2	8,3	12.3	7.6	9.9
Population de 10 ans et + selon le niveau d'étude(%)	Préscolaire	2,8	0,4	1,5	2,6	0.4	1.5
	Primaire, collégial et secondaire	51,1	33,9	42,2	61.4	42.4	51.7
	Supérieur	4,8	2,5	3,6	6.3	3.6	4.9
Population selon l'activité	Population Active	137 690	35 219	172 909	557950	166704	724654
	Population Inactive	112 136	224 837	336 973	485809	915145	1400954
	Taux d'activité (%)	55,1	13,5	33,9	53.5	15.4	34.1
Situation	Employeur	1,6	0,7	1,5	1.6	0.7	1.4

dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Indépendant avec local	31,1	11,6	27,9	24.8	10.9	22.2
	Indépendant à domicile	0,9	14,1	3,0	0.6	12.0	2.8
	Indépendant ambulancier	7,2	3,2	6,5	7.5	2.9	6.6
	Salarié secteur public	9,1	11,0	9,5	13.1	15.3	13.5
	Salarié secteur privé	28,0	21,1	26,8	38.2	29.7	36.5
	Aide familial	21,3	37,5	24,0	12.9	27.5	15.7
	Apprenti	0,8	0,8	0,8	1.2	1.0	1.1

Source : RGPH 2004.

Tableau 51: Caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population selon le sexe -Milieu urbain-

		Province			Région		
Sexe		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		127 662	141 064	268 726	576746	613437	1190183
Répartition selon les grands groupes d'âges (%)	Moins de 6 ans	11,3	9,9	10,5	11.0	10.0	10.5
	De 6 à 14 ans	19,2	17,0	18,0	18.8	17.2	18.0
	De 15 à 59 ans	60,8	64,3	62,6	62.2	64.3	63.3
	60 ans et plus	8,7	8,9	8,8	8.0	8.6	8.3
Statut matrimonial (%)	Célibataire	43,7	29,9	36,3	45.2	32.8	38.7
	Marié	54,0	51,4	52,6	52.9	51.2	52.0
	Autre	2,3	18,7	11,1	1.9	15.9	9.3
Age moyen au 1 ^{er} mariage		31,3	25,7	28,2	32.0	26.4	29.1
Fécondité	Parité moyenne à 45-49 ans		4,2			3.9	
	Indice synthétique de fécondité		1,9			2.0	
Taux d'analphabétisme (%)		25,3	49,6	38,2	19.2	41.7	30.9
Langues lues	Arabe seule	16,4	11,2	13,6	17.2	12.8	14.9

et écrites (%)	Arabe et français	41,9	29,0	35,0	46.1	33.5	39.6
	Autre	16,5	10,2	13,1	17.4	11.9	14.6
Population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude (%)	Préscolaire	3,2	0,6	1,8	2.8	0.6	1.6
	Primaire, collégial et secondaire	63,1	45,5	53,8	68.7	51.7	59.8
	Supérieur	8,0	4,3	6,0	9.2	5.8	7.5
Population selon l'activité	Population Active	64 359	20 830	85 189	298299	101943	400242
	Population Inactive	63 303	120 234	183 537	278 447	511 494	789 941
	Taux d'activité	50,4	14,8	31,7	51.7	16.6	33.6
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Employeur	2,3	1,0	2,1	2.3	1.0	2.0
	Indépendant avec local	24,4	14,5	22,6	19.0	8.7	16.9
	Indépendant à domicile	0,7	19,9	4,2	0.7	12.5	3.1
	Indépendant ambulancier	14,3	5,9	12,8	12.0	4.8	10.5
	Salarié secteur public	18,5	21,0	19,0	22.2	26.5	23.1
	Salarié secteur privé	35,7	33,3	35,2	39.8	43.0	40.4
	Aide familial	2,0	3,0	2,6	2.4	2.3	2.4
	Apprenti	1,5	1,4	1,5	1.6	1.3	1.5

Source : RGPH 2004.

**Tableau 52:Caractéristiques démographiques et socio-économiques
de la population selon le sexe -Milieu rural-**

		Province			Région		
Sexe		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population		122 164	118 992	241 156	467013	468412	935425
Répartition (en %) selon les grands groupes d'âge	Moins de 6 ans	11,8	11,7	11,8	12.4	12.0	12.2
	De 6 à 14 ans	20,1	19,8	20,0	21.0	20.1	20.6
	De 15 à 59 ans	58,0	59,3	58,7	57.3	59.2	58.2
	60 ans et +	10,1	9,1	9,6	9.2	8.7	9.0
Statut matrimonial (%)	Célibataire	40,3	24,3	32,4	43.0	28.8	35.8
	Marié	57,3	61,8	59,5	55.0	57.2	56.1
	Autre	2,4	13,9	8,1	2.1	14.1	8.1
Age moyen au premier mariage		27,8	23,0	25,5	29.1	24.3	26.8
Fécondité	Parité moyenne à 45-49 ans	-----	5,7	-----	-----	5.7	-----
	Indice synthétique de fécondité	-----	2,8	----	-----	2.9	-----
Taux d'analphabétisme (%)		57,8	80,3	68,9	43.4	69.9	56.7
Langues lues et écrites (%)	Arabe seule	13,8	7,2	10,6	19.3	12.2	15.7
	Arabe et français	24,2	11,2	17,8	31.6	16.3	23.9
	Autre	4,1	1,2	2,7	5.8	1.6	3.7
Population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude (%)	Précolaire	2,3	0,2	1,3	2.3	0.3	1.3
	Primaire, collégial et secondaire	38,5	19,4	29,1	52.2	29.8	40.9
	Supérieur	1,5	0,3	0,9	2.5	0.5	1.5
Population selon l'activité	Population Active	73 331	14 389	87 720	259651	64761	324412
	Population Inactive	48 833	104 603	153 436	207362	403651	611013
	Taux d'activité	60,0	12,1	36,4	55.6	13.8	34.7

Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé (%)	Employeur	1,0	0,4	0,9	0,9	0,3	0,8
	Indépendant avec local	36,3	8,9	32,1	30,9	13,5	27,7
	Indépendant à domicile	0,9	8,6	2,1	0,6	11,4	2,6
	Indépendant ambulancier	1,7	0,6	1,6	2,9	0,6	2,5
	Salarié secteur public	2,0	1,5	1,9	3,7	2,0	3,4
	Salarié secteur privé	22,1	9,5	20,2	36,5	13,8	32,4
	Aide familial	35,6	70,3	40,9	23,8	57,8	30,0
	Apprenti	0,3	0,2	0,3	0,7	0,6	0,7

Source : RGPH 2004.

Tableau 53: Conditions d'habitation des ménages selon le milieu de résidence Province de Khénifra.

Milieu de résidence		Province			Région		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Population et ménages	Population	268 726	241 156	509 882	1190183	935425	2125608
	Ménages	62 008	43 299	105 307	254963	156485	411448
	Taille Moyenne	4,3	5,6	4,8	4,7	6,0	5,2
Type d'habitat (en %)	Villa	0,8	0,3	0,6	2,4	0,4	1,7
	Appartement	0,9	0	0,5	6,1	0,0	3,8
	Maison Marocaine	84,7	10,2	54,1	80,6	20,4	57,7
	Habitat Sommaire	6,9	4,0	5,7	5,7	7,7	6,5
	Logement type rural	2,4	81,8	35,0	1,6	67,4	26,7
	Autres	4,3	3,3	3,9	3,5	2,8	3,3
Statut d'occupation (en %)	Propriétaire	61,5	78,8	68,7	55,8	78,2	64,3
	Locataire	23,4	1,3	14,3	27,8	1,6	17,8
	Autres	15,1	19,5	16,9	16,4	19,1	17,4

Ancienneté du logement (en %)	Moins de 10 ans	22,8	17,9	20,8	23,3	18,4	21,4
	Entre 10 et 19 ans	31,4	20,0	26,7	30,7	21,8	27,3
	Entre 20 et 49 ans	37,3	38,7	37,9	33,2	39,8	35,7
	50 ans et plus	8,5	23,4	14,6	12,9	20,1	15,6
Taux d'occupation		1,5	2,0	1,7	1,5	1,9	1,7
Equipements de base du logement (en %)	Cuisine	86,7	67,3	78,7	86,6	69,5	80,1
	W.C	92,0	15,3	60,5	94,6	45,1	75,8
	Bain	26,8	11,2	20,4	38,2	19,6	31,1
	Eau Potable	84,6	7,8	53,0	87,6	20,9	62,2
	Electricité	87,2	21,8	60,3	90,8	48,1	74,6
Mode d'évacuation des eaux usées (en %)	Réseau Public	87,5	5,1	53,6	84,1	5,1	54,1
	Fosse Sceptique	2,8	5,4	3,9	6,0	22,8	12,4
	Autres	9,7	89,5	40,4	8,1	68,1	30,9
Autres équipements (en %)	Télévision	82,5	38,1	64,2	87,8	57,2	76,1
	Parabole	44,4	9,6	30,1	46,8	17,9	35,8
	Téléphone Fixe	12,3	1,7	8,0	18,9	2,9	12,8
	Téléphone Mobile	65,0	34,3	52,4	70,2	42,6	59,7
Distance /Route Goudronnée (en Km)		----	5,8	-----	-----	4,3	-----

Source : RGPH 2004.